



Évaluation du projet « Apprentissage sans tabac »
Cipret Fribourg

Rapport de synthèse de 2006/07 à 2010

Université de Fribourg
Domaine Sociologie, politiques sociales et travail social
Chaire francophone

Dr Sophie Le Garrec

SOMMAIRE

RESUME	3
INTRODUCTION.....	4
PREAMBULE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
RAPPEL DES OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET.....	6
LE PROJET INITIAL : RAPPEL DES OBJECTIFS	7
ANALYSE STRUCTURELLE ET ORGANISATIONNELLE DU PROJET « APPRENTISSAGE SANS TABAC ».....	9
QUATRE ÉLÉMENTS MAJEURS DU PROCESSUS.....	11
<i>Un public-cible : les non-fumeurs/euses.....</i>	<i>11</i>
<i>Des entreprises et des écoles.....</i>	<i>13</i>
<i>Les modalités d'inscription</i>	<i>15</i>
<i>Les gains proposés et stratégies de relance : dissuasifs ou motivants ?</i>	<i>16</i>
LES OBJECTIFS ET LES MISES EN OEUVRE CHIFFRES : DES JALONS AUX EFFECTIFS RÉELS	20
<i>Des jalons pour les entreprises partenaires</i>	<i>20</i>
<i>Depuis les premières éditions du projet « Apprentissage sans tabac », une évolution quant au droit de fumer dans les entreprises est apparue. Probablement lié à la future application légale de l'interdiction de fumer à la place de travail et dans les entreprises, certaines structures professionnelles ont anticipé cette nouvelle législation entrée en vigueur depuis mai 2010, en imposant dès le début de l'année 2010 cette interdiction. En effet, en 2010, 78% des entreprises partenaires au concours n'ont pas d'espace fumeur et interdisent la consommation tabagique en leur sein.</i>	<i>21</i>
<i>Des jalons pour les apprenti-e-s inscrit-e-s.....</i>	<i>22</i>
DES ACTIONS ... EN CHIFFRE	24
POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE L'ORGANISATION ET OPERATIONNALISATION DU PROJET	25
<i>Points faibles</i>	<i>25</i>
<i>Points forts</i>	<i>26</i>
IMPACT DU CONCOURS SUR LES APPRENTI-E-S ?.....	28
SYNTHESE DES PARTICIPATIONS EFFECTIVES DES APPRENTI-E-S AU CONCOURS.....	29
EVALUATION DES IMPACTS DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET DE PERCEPTIONS FACE AU TABAC	
RELEVÉS A PARTIR DU QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL	30
EVALUATION DE L'IMPACT PAR UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE	32
<i>Présentation de la démarche et du questionnaire.....</i>	<i>32</i>
<i>Les pourcentages de retours aux questionnaires par catégories</i>	<i>32</i>
<i>Résultats du questionnaire en ligne</i>	<i>34</i>
PERCEPTIONS DU PROJET APPRENTISSAGE SANS TABAC ET DE LA PREVENTION.....	36
QUESTIONS FACTUELLES SUR LE PROGRAMME « APPRENTISSAGE SANS TABAC ».....	37
PERCEPTIONS SUR LE TABAC ET LES FUMEURS/EUSES.....	39
UNE SUREVALUATION DES CONSOMMATEURS/RICES DE TABAC	40
IMAGE DU TABAC ?	41
RISQUES ET CONSOMMATION TABAGIQUE.....	42
DES CIGARETTES ... MOINS DANGEREUSES ?.....	43
CONCLUSION.....	45
COMMENTAIRES.....	49
DES DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES	50
QUESTIONNEMENTS SUR LA PERTINENCE DES JALONS ET DES MÉTHODES EXCLUSIVEMENT QUANTITATIVES ...	51
ANNEXES	53

Résumé

Le projet « Apprentissage sans » s'est déroulé durant 5 années dans le canton de Fribourg. Ce projet a été proposé afin de favoriser et de valoriser la non consommation tabagique chez les apprenti-e-s. Pour ce faire, « Apprentissage sans tabac » a proposé aux apprenti-e-s de participer à un concours au sein duquel, annuellement, des prix et gains divers étaient mis en jeu. La participation au concours établissait par un contrat dans lequel le/la jeune s'engageait à rester non-fumeur/euse durant les 6 mois effectifs du concours (mars à août).

Malgré quelques difficultés d'ordre stratégique lors de la première année de l'implantation, le projet a, au fur et à mesure des années, connu un réel succès à plusieurs niveaux.

Tout d'abord en terme de participation puisque « Apprentissage sans tabac » a touché directement, par le biais du concours, 2118 jeunes. Les trois-quarts des jeunes inscrit-e-s et ayant été jusqu'au bout du processus de contractualisation avec le CIPRET sont resté-e-s non-fumeurs/euses.

L'ensemble des objectifs proposés en amont du projet ont tous été atteints et dépassés : 7,5 fois plus d'entreprises partenaires que prévu dans les jalons définis et 3 fois plus d'apprenti-e-s ont participé au concours.

Enfin en terme d'impacts, ce projet a non seulement eu des effets sur les jeunes non-fumeurs/euses à rester non-consommateurs/rices mais a également sensibilisé de manière effective les jeunes fumeurs/euses sur leur consommation et sur l'image – négative – du tabac.

Introduction

Le projet de prévention contre le tabagisme auprès des apprenti-e-s du canton de Fribourg « *Apprentissage sans tabac* » a été mis en place en 2006/07¹.

Ce projet s'est voulu innovant dans les processus d'action et de pensée en matière de promotion et prévention de la santé, notamment par :

- une sensibilisation directe auprès de jeunes peu étudié-e-s habituellement (les apprenti-e-s) ;
- une sensibilisation dans des environnements sociaux variés (établissements scolaires et entreprises formatrices) ;
- une expérimentation en matière de prévention par des stimuli concours et des formes de contractualisation ;
- une valorisation des non-fumeurs/euses.

Ce rapport général va s'articuler en trois temps.

Tout d'abord nous analyserons l'évolution et les éléments modélisables ayant participé à la réussite de ce projet. Pour cela nous reviendrons sur la stratégie, les mesures ainsi que sur les actions engagées pour atteindre les buts et les objectifs généraux de ce projet.

Dans une seconde partie, nous relèverons les impacts du concours sur les apprenti-e-s et la pérennisation des effets de valorisation des non-fumeurs/euses.

Enfin, nous reviendrons sur certains éléments ayant trait aux perceptions de la consommation/non-consommation tabagique et des jeunes fumeurs/euses et non-fumeurs/euses.

Cette évaluation sommative finale vise à établir une analyse rétrospective sur les réalisations entreprises et les effets observés.

¹ Le projet s'appelait alors « Avenir dégagé ».

Préambule méthodologique

L'évaluation globale du projet s'est principalement opérée sur quatre sources de données :

- l'analyse des données écrites issue des flyers des contrats de participation, les rapports d'activités annuels, les bases de données de recensement d'actions, etc. ;
- l'analyse comparative représentative des questionnaires diffusés annuellement auprès des apprenti-e-s du canton via les écoles professionnelles ;
- l'analyse d'un questionnaire en ligne visant à saisir les impacts et la pérennité des jeunes dans une non-consommation tabagique (quelques mois ou années) après avoir participé au concours du CIPRET ;
- les entretiens semi-directifs menés en 2007 auprès des apprenti-e-s, de professionnel-le-s (scolaires et entreprises) et d'expert-e-s.

L'ensemble de ces supports nous a permis d'identifier les principales conditions déterminant le succès ou l'échec de certaines actions, stratégies ou médiations et d'en comprendre les raisons. Nous spécifierons, lorsque cela sera nécessaire, le type de corpus et de sources utilisés selon les actions évaluées.

Rappel des objectifs généraux du projet

Le projet initial : rappel des objectifs

Il est important de rappeler que ce projet initialement intitulé « Pars sans ta clope » puis « Avenir dégagé... » et enfin « Apprentissage sans tabac », supportait des objectifs très précis inscrits dans deux registres majeurs : les entreprises et les pratiques des apprenti-e-s face au tabac.

□ Au niveau des entreprises, la démarche du CIPRET visait principalement la **protection contre la fumée passive sur le lieu de travail et la volonté d'amener les entreprises à devenir des espaces sans fumée.**

L'argumentaire était de dire que les non-fumeurs/euses devaient pouvoir bénéficier d'espace sans fumée « à tout moment et où qu'ils se trouvent ». Cela notamment sur le lieu de travail.

□ Au niveau des pratiques des apprenti-e-s face au tabac l'idée était de renforcer et de maintenir le processus en cours d'observation : les apprenti-e-s non-fumeurs/euses deviennent la norme. Pour les apprenti-e-s, **il devient normal de ne pas fumer et l'image de la fumée a une connotation de plus en plus négative.** Cette normalité ne peut s'imposer que par la présence de lieux et d'environnements sans fumée, notamment dans l'entreprise où l'apprenti-e effectue sa formation et dans les écoles ainsi que par une valorisation de la non-consommation.

Cette dernière est durant ce projet encouragée par l'idée du concours proposé dans le cadre « d'Apprentissage sans tabac ». Les apprenti-e-s désirant participer au concours doivent au préalable s'engager par le biais d'un contrat avec le CIPRET à ne pas fumer durant les 6 mois suivants. A l'issue de ce semestre, un tirage au sort des apprenti-e-s ayant respecté le fait de rester non-fumeurs/euses est effectué et les prix ou gains remis aux gagnant-e-s-

Objectifs principaux du projet

Les objectifs consistaient à obtenir des apprenti-e-s qu'ils/elles restent non-fumeurs/euses ou qu'ils saisissent l'offre du concours pour arrêter leur consommation de tabac et, plus globalement, de valoriser l'image d'une non-consommation.

Pour impulser cette non-consommation, il s'agissait d'amener les apprenti-e-s à évoluer dans un environnement sans fumée c'est-à-dire à sensibiliser les entreprises à devenir des espaces sans tabac.

Objectifs opérationnels et leurs évolutions entre 2005 et 2010.

En 2005, les objectifs opérationnels étaient formulés comme :

1- 2005 : Le projet est lancé en octobre 2005.

2- 2006 : A la mi-2006, au moins six grandes entreprises ou administrations (plus de 25 apprenti-e-s) et 12 entreprises ou administrations de taille moyenne (10-25 apprenti-e-s) du canton confirment leur participation au projet. Ces établissements occupent au moins 5% des apprenti-e-s du canton. La collaboration de toutes les écoles professionnelles du canton est assurée. A la rentrée scolaire 2006-2007 (3ème trimestre 2006), les premiers contrats sont signés avec les apprenti-e-s de 1ère année.

3 – 2007 : A la mi-2007, le pourcentage de fumeurs/euses parmi les apprenti-e-s des entreprises participant au projet est de 20% inférieur à la valeur initiale relevée au début de 2006. A la mi-

2007, de nouvelles entreprises peuvent être gagnées pour le projet, de sorte que 10% des apprenti-e-s de première année du canton travaillent dans des entreprises qui participent au projet.

4- 2008 : A la mi-2008, le pourcentage de fumeurs parmi les apprenti-e-s des entreprises participant au projet est de 25% inférieur à la valeur initiale relevée au début de 2006. A partir de l'année scolaire 2008-2009, 25% des apprenti-e-s de 1ère année travaillent dans des entreprises qui participent au projet.

5- 2009 : A la mi-2009, le pourcentage de fumeurs/euses parmi les apprenti-e-s des entreprises participant au projet est de 29% inférieur à la valeur initiale relevée au début de 2006. A partir de l'année scolaire 2009-2010, 45% des apprenti-e-s de 1ère année travaillent dans des entreprises qui participent au projet.

6-2010 : A la mi-2010, le pourcentage de fumeurs/euses parmi les apprenti-e-s des entreprises participant au projet est de 33% inférieur à la valeur initiale relevée au début de 2006. A partir de l'année scolaire 2010-2011, 65% des apprenti-e-s de 1ère année travaillent dans des entreprises qui participent au projet.

Cette projection d'attentes et d'objectifs n'a pas été possible et surtout plausibles pour plusieurs raisons que nous développerons et analyserons dans les points suivants :

- décalage entre le public-cible et les messages proposés ;
- sous-estimation des difficultés et du désengagement des entreprises dans le projet.

Ces deux difficultés - entre autres - ont amené le CIPRET a renégocié de nouveaux objectifs plus en phase avec la réalité empirique et l'implantation du concours.

Tout d'abord, le nombre d'apprenti-e-s participant au concours a été indexé sur le nombre d'entreprises partenaires de ce projet.

Ensuite, la progression en pourcentage attendue du nombre d'apprenti-e-s a été estimée en lien avec la potentielle adhésion du secteur professionnel (des entreprises notamment).

Après une année de réflexion et de réajustement, les jalons fixés jusqu'à l'échéance de 2010 se présentaient alors de la sorte :

Août 2008 :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 30% des apprenti-e-s des entreprises partenaires doivent avoir contractualisé avec le CIPRET. ✓ 36 entreprises doivent être partenaires
Août 2009	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 40% des apprenti-e-s des entreprises partenaires doivent avoir contractualisé avec le CIPRET. ✓ 70 entreprises doivent être partenaires
Août 2010	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 50% des apprenti-e-s des entreprises partenaires doivent avoir contractualisé avec le CIPRET. ✓ 100 entreprises doivent être partenaires

Ces jalons ont été évalués dès 2008 et maintenus jusqu'en 2010.

**Analyse structurelle et organisationnelle du projet
« Apprentissage sans tabac »**

Évaluation du processus et de la structure du projet de 2007 à 2010

Plusieurs éléments concernant le processus et la structure du projet ont été évalués au regard notamment des certains critères déterminants sur les quatre années de mise en place du projet.

Ces indicateurs se centrent sur deux registres :

- les acteurs/rices direct-e-s et indirect-e-s du projet : du public-cible aux partenaires du projet (entreprises)
- certaines modalités liées au projet : de l'inscription aux gains proposés.

Nous questionnerons globalement l'adéquation entre les objectifs pré-définis initialement et leur mise en application dans le cadre concret du concours ainsi que les différentes formes d'informations connexes à ce dernier.

Enfin, nous synthétiserons les points forts et les points faibles de la mise en œuvre globale du projet depuis 2007.

Quatre éléments majeurs du processus

Un public-cible : les non-fumeurs/euses

Les descriptifs successifs du projet ont toujours établi une visée claire quant au public-cible concerné et à son objectif principal : valoriser les non-fumeurs/euses afin qu'ils/elles le restent.

Néanmoins, la mise en œuvre des différentes actions adressées aux non-fumeurs/euses n'a pas toujours été optimale. En effet, lors de la première édition du projet, alors intitulé « Avenir dégagé », une certaine confusion a été observée entre les objectifs initiaux du projet et le public cible réellement sensibilisé.

L'objectif principal du projet visant le renforcement et la valorisation du choix d'être non-fumeur/euse s'est en effet heurté en 2007 à une incohérence majeure : le public-cible visé, les contenus et informations diffusés à travers les flyers, les brochures, les affiches, les relances courriel, etc. s'adressaient paradoxalement aux fumeurs/euses et/ou pointaient les effets négatifs du tabac afin de dissuader les consommateurs/rices. La quasi-totalité des professionnel-le-s et des jeunes interrogé-e-s pour l'enquête de 2007 pensait que cette campagne visait exclusivement l'arrêt de la consommation tabagique des apprenti-e-s fumeurs/euses. Par conséquent les non-fumeurs/euses ne se sentaient pas concerné-e-s par le projet et les fumeurs/euses se disaient peu convaincu-e-s par le concours et surtout n'avaient pas, pour la plupart, l'envie d'arrêter de fumer. Prenons quelques exemples des flyers d'inscription et des informations diffusées par courriel aux contractant-e-s :

- Dans le Flyer « Avenir Dégagé... »²

Deux extraits de cette brochure peuvent illustrer la confusion du message et du public-cible. Tout d'abord, dans la rubrique « Tu y gagnes à tous les coups ! », on peut lire :

« Après une année, tu gagnes aussi :

- plus de 1000 francs*
- presque 4 semaines d'espérance de vie en plus
- un corps oxygéné
- des poumons qui fonctionnent mieux (entre 5 et 10% de fonction supplémentaire)
- les sens du goût et de l'odorat améliorés
- une peau plus nette
- une meilleure haleine
- et surtout la liberté

*C'est ce que gagne un fumeur régulier (10cig/j) à ne pas consommer durant une année ! ».

Le message est très clairement adressé aux fumeurs/euses en leur montrant les avantages considérables à arrêter de fumer aussi bien termes esthétiques, financiers que sanitaires.

Autre extrait au verso de la brochure, une rubrique des plus explicites quant à ce décalage entre le message et les objectifs attendus d'un côté et les contenus discursifs et médiations proposés de

² Cf. Annexe

l'autre : « J'arrête quand je veux ! ». Cette rubrique veut démontrer aux fumeurs/euses l'illusion de croire que l'on peut arrêter comme on le souhaite.

L'ensemble de la brochure, constituant également le formulaire d'inscription, repose donc sur des ambiguïtés pour le moins paradoxales (la confusion du message diffusé dans les flyers - et autres supports - et du public-cible) :

⇒ Le message vise à dissuader les fumeurs/euses de poursuivre leur consommation tabagique alors que le concours s'adresse initialement à des non-fumeurs/euses ;

- Les courriels de « relances et de fidélisation » des apprenti-e-s au concours participent également de ce décalage entre les objectifs de valorisation des non-fumeurs/euses à rester dans une non-consommation et les messages s'adressant à des fumeurs/euses ou à des jeunes essayant d'arrêter de fumer.

Exemple illustratif :

Chère apprenante, Cher apprenant,

As-tu envie parfois d'en griller une?



N'oublie pas : l'envie intensive de fumer une clope dure entre 3-5 minutes. Tiens bon et fais quelque chose d'autre, comme mâcher un chewing-gum, boire un verre d'eau, etc.

Reste non-fumeur/euse! La rechute survient avec une seule bouffée!

Sur notre site www.cipretfribourg.ch ou sur <http://www.stop-tabac.ch/de/documentation.html> tu trouves d'autres tuyaux pour rester sans fumer.

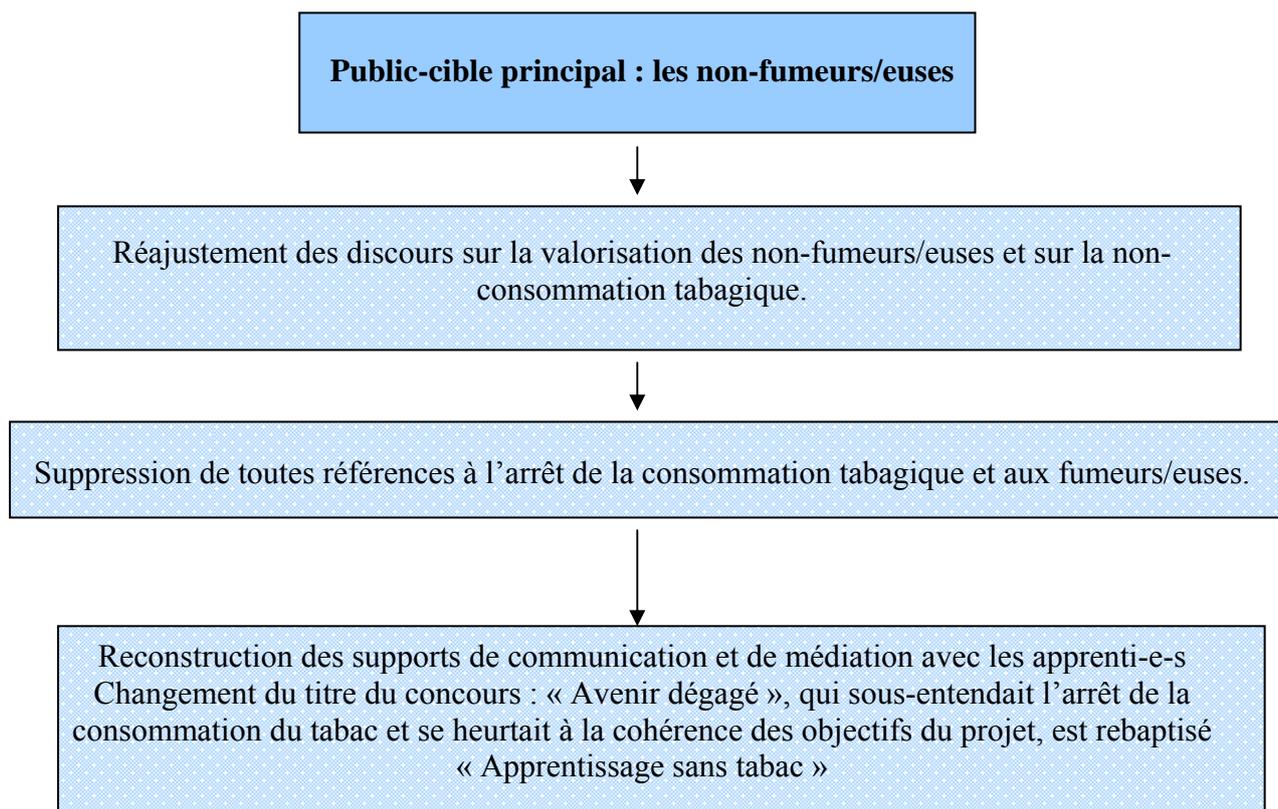
Ici, le message s'adresse très clairement à des jeunes en phase d'arrêt ou à des jeunes récemment « abstinent-e-s ». La suggestion de pratiques alternatives lorsque l'envie de fumer une cigarette survient démontre de ce paradoxe entre les objectifs du concours et la réalité effective du message visant davantage l'arrêt de la consommation de tabac que la valorisation de la non-consommation.

De même, le titre de la campagne sous-tendait cette inadéquation entre le public cible visé dans le projet initial et le public-cible auquel la campagne s'adressait concrètement.

Le titre du projet « Avenir dégagé » paraissait comme inadéquat puisqu'il présupposait l'arrêt de sa consommation (pour avoir un avenir dégagé) et donc un public de fumeur/euse. En outre, ce titre posait également problème par rapport à la situation des jeunes dans nos sociétés : « *Si ton avenir était dégagé juste parce que tu ne fumes pas, tout le monde serait non-fumeurs. Je ne sais pas s'ils se rendent compte que c'est presque une provocation!* ». La difficulté de se projeter dans l'avenir, notamment professionnel, mentionnée par certain-e-s jeunes attisait le décalage entre des préoccupations de santé relayées dans ce cadre préventif et la réalité de ces derniers/ières.

Durant la seconde édition en 2008, ces difficultés stratégiques majeures ont été prises en compte et la mise en œuvre du projet largement remaniée. Le titre du projet fut rebaptisé « Apprentissage sans tabac » et toute la communication axée sur les non-fumeurs/euses et la valorisation de la non-consommation.

Les responsables du CIPRET ont donc pleinement reçu ces remarques et retravaillé le projet ainsi que le titre du programme afin de rendre cohérente cette campagne adressée aux non-fumeurs/euses.



Ce réajustement des incohérences soulevées en 2007 a permis une clarté dans le projet et une meilleure réceptivité de la part des apprenti-e-s et des entreprises comme nous le verrons dans l'analyse des objectifs et des mises en œuvre.

Des entreprises et des écoles

Les écoles professionnelles et les entreprises ont été sollicitées comme partenaires du projet dès la première édition. Ces deux partenaires devaient permettre de diffuser l'information du projet « Apprentissage sans tabac » et d'encourager les jeunes non-fumeurs/euses à s'inscrire au concours.

Durant les deux premières années de mise en place du projet, des contacts et actions ciblées ont été investis auprès des entreprises souvent réticentes à s'engager pleinement dans un tel projet.

Lors des entretiens qualitatifs en 2007, certain-e-s représentant-e-s des entreprises avaient clairement posé leur difficulté à s'investir dans des projets de prévention :

- par manque de temps,
- par l'impossibilité de décharger un-e employé-e pour s'occuper de ce type de projet,
- selon eux/elles, ce type de projet doit être pris en charge par les acteur-e-s de la prévention et non pas par les entreprises,
- si l'entreprise devait s'investir dans le cadre de politique de santé publique, elle s'engagerait davantage sur des substances problématiques sur le comportement et le travail des employé-e-s comme par exemple l'alcool, le cannabis, etc.

Pour autant, aucun-e représentant-e d'entreprise ne s'opposait à ce que des actions soient organisées au sein de leurs entreprises dès lors que ces dernières étaient prises en charge et accompagnées par des structures de prévention.

Autre problème relevé à l'époque lors de l'évaluation et pris en compte par la suite par le CIPRET : l'idée d'un concours interne aux entreprises suggérée lors de la première année du projet. La suggestion faite par le CIPRET en 2007 était de demander aux entreprises de proposer un concours interne avec les participant-e-s au projet « Avenir dégagé ». Cette proposition a rencontré nombre de réticences de la part des entreprises. Les gains pour ce concours interne pouvaient être par exemple quelques jours de vacances en plus, des stages spécialisés offerts par l'employeur/euses, des bons d'achats, etc. (exemples proposés par le CIPRET). Outre les réticences déjà formulées par les entreprises, cette idée de concours interne apparaissait en décalage avec les intérêts et fonctionnements organisationnels réels : l'entreprise peut-elle offrir quelques jours de congés à un-e apprenant-e considéré-e comme inefficace dans le travail mais ayant été tiré-e au sort lors de ce concours ? Comment justifier ce bénéfice par rapport aux autres apprenti-e-s ? La procédure et les objectifs de ce concours interne semblaient donc déconnectés de la qualité professionnelle des apprenti-e-s au sein de l'entreprise et de la réalité du terrain.

Afin de susciter les adhésions des entreprises, il s'agissait d'entreprendre une toute autre stratégie : leur présenter des programmes et des outils déjà formalisés et organisés directement au sein des entreprises par des intervenant-e-s de prévention extérieur-e-s à l'entreprise.

Entre 2008 et 2010, la politique du CIPRET à l'égard des entreprises a pris une tournure tout à fait différente des objectifs fixés initialement et de l'édition 2007.

Ce changement va s'opérer sous différentes formes et surtout pour deux raisons fort différentes.

Premièrement, la sollicitation des entreprises avait initialement été pensée pour favoriser les « entreprises sans fumée ». Or depuis le 1^{er} mai 2010, est entrée en vigueur une nouvelle législation fédérale interdisant de fumer dans les espaces fermés qui servent de lieu de travail (à 2 personnes ou plus) ainsi que les lieux à usage commun (couloirs, cafétérias, salles de réunions, etc.). Cette directive discutée bien avant son application répondait en partie à un des objectifs visés par le projet initial « Avenir dégagé ».

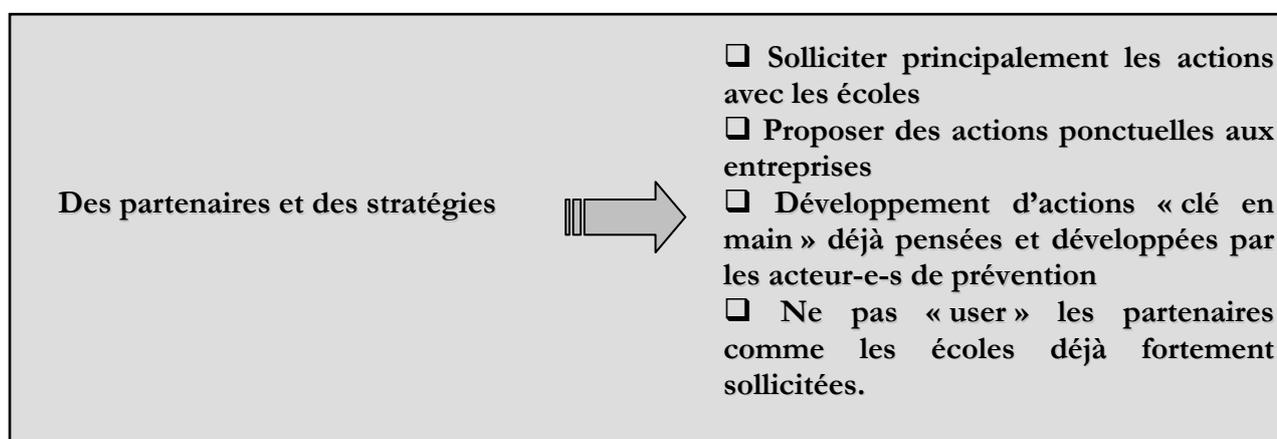
Deuxièmement, les démarches auprès des entreprises très coûteuses en terme de temps et d'engagement ont été limitées au profit d'autres actions plus stratégiques notamment vers les écoles professionnelles et les jeunes eux/elles-mêmes. En effet, la croissance du nombre de participant-e-s observée depuis 2008 ne peut pas être mise en lien directement avec les actions dans les entreprises - contrairement aux éléments prévus dans la planification initiale du projet (jalons). Ce sont principalement les actions de promotion de la santé menées dans les écoles professionnelles qui ont conduit à cette forte augmentation des participant-e-s au concours (et aussi indirectement des entreprises partenaires).

En effet presque 60% des jeunes interrogé-e-s entre 2009 et 2010, déclarent avoir connu le concours par l'intermédiaire d'un-e de leurs professeurs et 15%³ par les flyers le plus souvent distribués au sein des écoles professionnelles.

Il est donc apparu plus judicieux de développer des actions en partenariat avec les écoles et d'intervenir ponctuellement via des actions que nous définirons « clé en main » c'est-à-dire ne demandant aucun investissement « lourd » pour les entreprises.

Enfin, il est important de relever que les écoles sont très souvent sollicitées pour des actions de promotion et de prévention, et elles ne peuvent pas toujours s'investir dans de telles demandes. Cet apport d'outils « clé en main » peut donc aussi être adéquat et utile dans certaines configurations auprès des écoles.

Ces différents éléments ont été pleinement intégrés dans les stratégies et partenariats du projet « Apprentissage sans tabac » :



Les modalités d'inscription

Des difficultés concernant la démarche d'inscription au projet aussi bien pour les entreprises que pour les jeunes ont été mentionnées lors de la première édition en 2007.

Pour les entreprises deux options d'adhésion selon le niveau d'engagement dans le projet étaient proposées. Cette forme de nivellement selon l'engagement a été extrêmement mal perçue par les représentant-e-s des entreprises puisque cela amenait implicitement une forme de hiérarchisation : les bonnes entreprises qui s'engageaient pleinement car elles avaient le temps et le personnel suffisant pour le faire et les autres.

Ces formes différentielles d'adhésion paraissaient également confuses notamment dans la définition de ce qui était notifié comme un « engagement actif » et ont été au final dissuasives pour certaines entreprises :

« C'est désagréable d'observer ces deux catégories qui sous-tendent, je le répète, les bonnes des mauvaises entreprises. Celles qui s'engagent vraiment parce qu'elles ont le temps et les autres. Il vaut presque mieux ne pas s'engager du tout ! »⁴.

³ 2^{ème} item en ordre d'importance dans les réponses mentionnées sur les deux années (N=1851)

⁴ Extrait d'entretien, Rapport d'évaluation 2007.

Du point de vue des apprenti-e-s les modalités de l'inscription au concours ont pu être également décourageantes pour certain-e-s.

La longueur et la lourdeur de la procédure ont été relatées. Rappelons que lors de cette première année de mise en œuvre du projet, les apprenti-e-s devaient signer un contrat d'engagement avec le CIPRET qu'ils/elles devaient ensuite retourner par courrier. Outre ce contrat, les jeunes devaient rechercher deux adultes-témoins qui devaient être les garant-e-s du jeune, capables de certifier que ce/cette dernier/ière n'avaient pas fumé durant le concours.

Il s'agissait donc de simplifier la procédure d'inscription dans sa globalité en évitant notamment les retours de courriers, en encourageant les procédures d'inscription via Internet, en supprimant la présence des témoins et en réduisant la longueur du contrat-type proposé aux apprenti-e-s.

Cette simplification a été mise en place par le CIPRET dès l'année suivante :

Inscription au concours



- Simplicité des modalités d'inscription**
- Formulaire court et rapide à remplir**
- Inscription via Internet à privilégier**
- Faire attention à ne pas hiérarchiser ou différencier les acteur-e-s engagé-e-s dans le projet que ce soit les entreprises, les écoles ou les jeunes**
- Inscription présupposant la confiance des différent-e-s partenaires dans le respect des clauses mentionnées dans le contrat**

Les gains proposés et stratégies de relance : dissuasifs ou motivants ?

Les gains proposés à l'issue du concours ont été des éléments discutés et réajustés durant les quatre éditions du projet.

La première édition proposait 4 bons d'achats d'une valeur de 500 CHF, et deux prix de 50 CHF pour les témoins (adultes certifiant la non-consommation du ou de la jeune) des 4 gagnant-e-s. Pas d'activités intermédiaires ou de contacts de fidélisation n'étaient proposés entre le moment de l'inscription et le tirage au sort des gagnant-e-s.

Ces modalités de la première édition ont été passablement modifiées lors des concours suivants. En effet, lors de l'évaluation de 2007, les propos de l'ensemble des acteur-e-s interviewé-e-s à l'époque (jeunes, professionnel-le-s et expert-e-s) avaient souligné quelques difficultés et problèmes sur ces gains et sur le déroulement du concours durant l'année.

Tout d'abord, l'absence de précision et de marquage quant au lieu d'achat où les jeunes pouvaient utiliser les « bons d'achats » en jeu à l'issue du concours par tirage au sort suscitait de nombreuses interrogations et réticences de la part des jeunes. Gagner des bons d'achat peut-être stimulant mais si le/la jeune ne sait pas où ces derniers sont utilisables, cela peut s'avérer peu motivant-e-s.

*« C'est bien ces bons mais tu sais pas où tu peux les utiliser, donc ça c'est moins bien. J'aimerais savoir où ? » ;
« Si c'est pour la Migros, je m'en fous complètement de leurs bons ! Mais c'est vrai que c'est dérangeant de pas*

savoir » ; « *Bons d'achat dans le cadre d'un jeu de la prévention pour moi, ça doit être des bons dans des magasins santé ou des genres trucs bio. Moi, j'en ai rien foutre de leurs bons d'achats bio ! (rires)* ».

Ensuite, le fait qu'il n'y ait que 4 bons limitaient selon les jeunes et les expert-e-s l'implication dans un tel concours au vu du peu de chances d'être tiré au sort.

Lors des seconde, troisième puis quatrième éditions, le CIPRET a réorganisé le contenu des concours et réfléchi à l'attractivité que ces derniers pouvaient générer.

En 2008 et 2009, 10 prix de 300 CHF ont alors été proposés puis en 2010, 10 prix de 500 CHF.

La fidélisation et le maintien de l'attention des jeunes inscrit-e-s au concours ont été également pensés dès l'année 2008, tout d'abord par l'idée de parrainage avec des bons cadeaux : 2 billets de cinéma étaient offerts aux jeunes parrainant 2 inscriptions. Ce système de parrainage a été reconduit à l'identique en 2009 mais renforcé par une action spéciale en sus des places de cinéma, le jeune pouvait bénéficier de 10 CHF supplémentaire par inscription parrainée.

De même, en 2008, un jeu-quizz à mi-parcours a été organisé par le CIPRET afin de relancer l'attention des participant-e-s. 10 billets de cinéma étaient ainsi offerts aux gagnant-e-s de ce jeu-quizz. En 2009, ce fut 10 entrées pour le festival Paléo et en 2010, 20 entrées pour Bernaqua (parc aquatique et spa).

Cette idée d'un quizz permettant de recontacter les jeunes à mi-parcours du concours a permis également indirectement de publiciser ce projet.

Cela nous a été mentionné à plusieurs reprises en marge du questionnaire d'évaluation de 2009 et 2010.

Des contacts avec les jeunes ayant reconnu ne pas avoir respecté le contrat ont été entrepris en 2009 et 2010 afin de leur proposer des conseils individualisés et quelques informations.

En outre, précisons que l'ensemble des jeunes fumeurs/euses avant le concours se sont vus proposer par le CIPRET un coaching « stop tabac » individuel et gratuit. Cette offre a été proposée par courrier et visait à aider et encourager les fumeurs/euses saisissant « Apprentissage sans tabac » pour essayer d'arrêter leur consommation.

Enfin, contrairement à 2007, les éditions suivantes de « Apprentissage sans tabac » ont offert systématiquement un petit présent à l'ensemble des jeunes ayant participé au concours. En 2008 et 2009, un porte-mine CIPRET a été offert et en 2010 une boîte de bonbons à la menthe CIPRET.

L'ensemble de ces gains et/ou présents intermédiaires de part leur originalité a également modernisé l'image de cette campagne de valorisation des non-fumeurs/euses.

En effet, à l'instar de l'extrait d'entretien proposé ci-dessus, nombre de jeunes, ont, semble-t-il, été étonné-e-s qu'une campagne de prévention pouvait être en adéquation avec leurs intérêts et leurs loisirs.

Même si cela ne peut être défini comme « représentatif » en terme méthodologique, quelques messages en annexe du questionnaire (en 2009 écrits à la fin du questionnaire et en 2010 dans la case « question N°39- Si tu as des commentaires ou des idées à nous suggérer, cette case t'appartient »), relatant cet aspect ont été notifiés.

Récapitulatif des gains proposés pour chacune des éditions :

Années	Gains annoncés	Gains effectifs
2006/07	- 4 bons d'achats d'une valeur de 500 CHF.	- 4 prix de 500 CHF - 8 bons d'achats de 50 CHF pour les

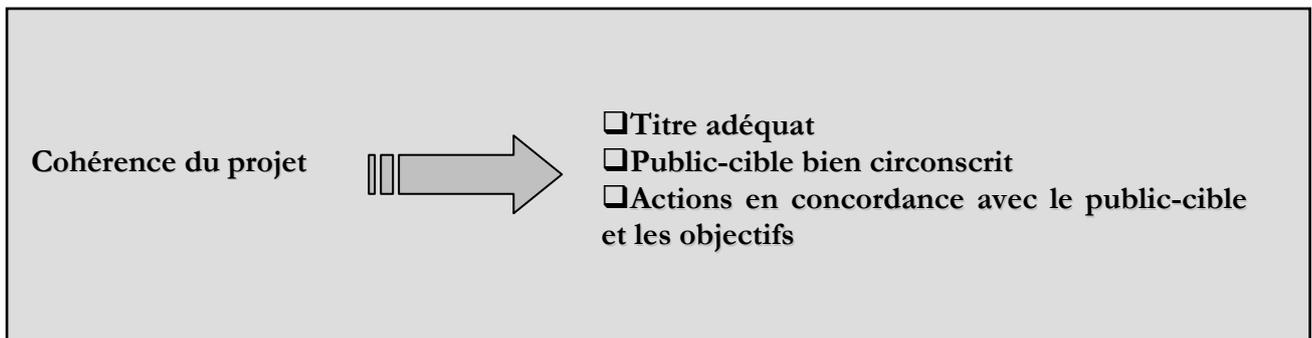
	- 50 CHF pour les 2 témoins des 4 gagnant-e-s.	témoins des gagnant-e-s.
2008	<p>-10 prix : 10 gagnant-e-s d'un gain de 300 CHF par tirage au sort.</p> <p>- 2 billets de cinéma pour 2 inscriptions parrainées.</p> <p>-1 petit-mine offert à l'ensemble des participant-e-s.</p> <p>- 10 places de cinéma : un jeu sous forme de Quizz est proposé au cours du semestre et permet de réactiver le projet et le message du concours.</p>	<p>- 10 gagnant-e-s pour le tirage au sort des prix de 300 CHF.</p> <p>-12 jeunes ayant participé au parrainage de 2 personnes ont été récompensé-e-s par 2 billets de cinéma.</p> <p>- 426 porte-mines ont été remis à tou-te-s les participant-e-s du concours 2008.</p> <p>-10 billets de cinéma ont été remis à l'issu du Quizz.</p>
2009	<p>-10 prix : 10 gagnant-e-s d'un gain de 300 CHF par tirage au sort.</p> <p>- 2 billets de cinéma pour 2 inscriptions parrainées.</p> <p>- 10 CHF par inscription supplémentaire en plus des 2 premiers parrainages.</p> <p>-Un porte-mine CIPRET proposé à l'ensemble des participant-e-s.</p> <p>- 10 entrées pour le Festival Paléo : un jeu sous forme de Quizz est proposé au cours du semestre et permet de réactiver le projet et le message du concours.</p>	<p>- 10 gagnant-e-s d'un prix de 300 CHF chacun-e.</p> <p>- 22 jeunes ayant participé au parrainage de 2 personnes ont été récompensé-e-par 2 billets de cinéma.</p> <p>- 40 inscriptions supplémentaires ont été parrainées par 19 jeunes, soit 400 CHF versés.</p> <p>- 707 porte-mines ont été remis à tou-te-s les participant-e-s du concours 2009.</p> <p>- 10 billets pour le festival Paléo ont été remis à l'issu du Quizz.</p>
2010	<p>-10 prix : 10 gagnant-e-s d'un gain de 500 CHF par tirage au sort.</p> <p>- 2 billets de cinéma pour 2 inscriptions parrainées.</p> <p>- 1 boîte de bonbons CIPRET proposée à l'ensemble des participant-e-s.</p> <p>- 20 entrées pour Bernaqua : un jeu sous forme de Quizz est proposé au cours du semestre et permet de réactiver le projet et le message du concours</p>	<p>- 10 gagnant-e-s d'un prix de 500 CHF chacun-e.</p> <p>- 51 jeunes ayant participé au parrainage de 2 personnes ont été récompensé-e- par 2 billets de cinéma.</p> <p>- 921 boîtes de bonbons ont été remises à tou-te-s les participant-e-s de 2010.</p> <p>- 20 entrées pour Bernaqua ont été remises à l'issu du Quizz.</p>

Bien que les formulations des questions ont évolué entre 2008 et 2009/2010, nous pouvons malgré tout mentionné le vif intérêt des jeunes pour ce format du concours. En effet, en 2008, ils/elles étaient plus de 80% à reconnaître l'intérêt du concours notamment pour la valorisation qu'il apporte aux non-fumeurs/euses. Et ils/elles étaient plus de 76% entre 2009 et 2010 à penser que le concours offrait bien plus que le simple fait de pouvoir gagner un bien ou un bon d'achat.

L'accompagnement et l'attention portée aux non-fumeurs/euses peuvent peut-être paraître assez inhabituels pour les jeunes mais sont extrêmement appréciés puisque l'ensemble des questions relatives à la valorisation des non-fumeurs/euses remporte une forte adhésion dans les réponses des apprenti-e-s.

Il est important pour ce type de programme de réfléchir à la cohérence et pertinence du projet, des objectifs et des actions entreprises. Il s'agit d'éviter les confusions de registres entre la volonté de valoriser et d'encourager les non-fumeurs/euses et de vouloir entamer une action visant l'arrêt de la consommation tabagique des fumeurs/euses.

La cohérence du projet a donc été recherchée à travers une nouvelle stratégie proposée par les responsables de « Apprentissage sans tabac » :



Les objectifs et les mises en oeuvre chiffres : des jalons aux effectifs réels

Ce projet a initialement été mis en place en 2006/07. Mais comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la première évaluation du projet a mis en avant de nombreuses difficultés expliquant le peu de participation des jeunes. Suite à la première édition de nombreux changements ont été opérés et de nouveaux jalons ont été proposés.

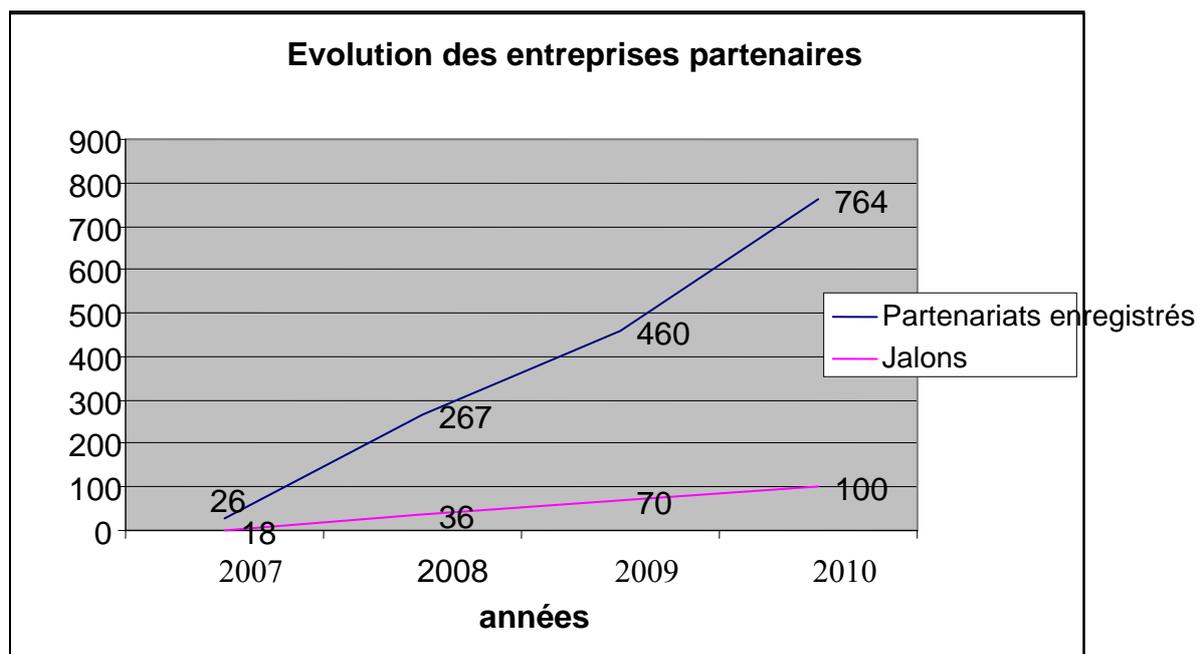
Nous allons revenir ici successivement sur les évolutions chiffrées recensées lors des différentes évaluations de 2007 à 2010 au niveau des entreprises partenaires puis des jeunes ayant participé au concours proposé par le CIPRET.

Des jalons pour les entreprises partenaires

Les chiffres « jalons » concernant l'adhésion d'entreprises « partenaires » n'ont cessé de croître tout au long de ces quatre années d'implantation du projet « Apprentissage sans tabac ».

Les entreprises partenaires au nombre de 26 en 2007 étaient 764 en 2010 soit **presque trente fois plus nombreuses en l'espace de quatre années.**

Évolution du nombre d'entreprises partenaires entre 2007 et 2010



<i>Années</i>	<i>Jalons</i>	<i>Nombre des entreprises partenaires</i>
2007	Remise à niveau du projet	26
2008	36	267
2009	70	460
2010	100	764

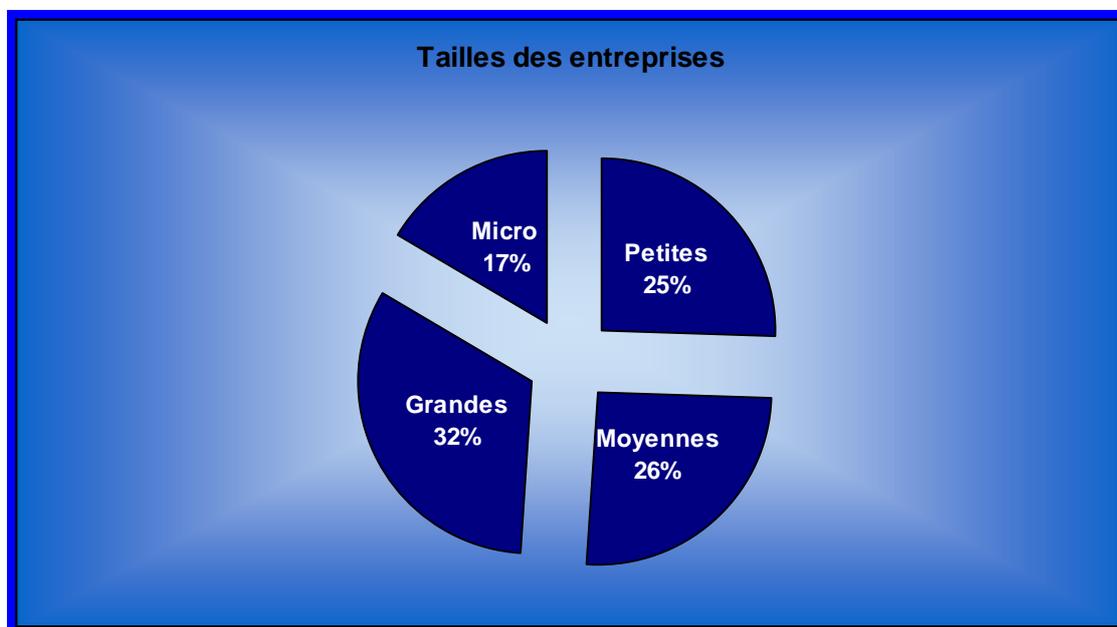
Au final ce projet a compté plus de 7,5 fois plus d'entreprises que le nombre prévu dans les objectifs initiaux.

Il est intéressant d'observer également l'importance significative de la consolidation d'une année sur l'autre des partenariats directs ou indirects avec les entreprises.

Sur les 26 entreprises présentes en 2007, toutes ont reconduit leurs partenariats avec le CIPRET en 2008. Parmi les 267 entreprises présentes en 2008, 241 d'entre elles sont également adhérentes au projet en 2009. Enfin 456 des 460 entreprises recensées en 2009 ont réédité l'expérience en 2010. Sur les 3 années mesurables avec les outils dont nous disposons, nous pouvons noter que 96% des entreprises ont systématiquement d'une année sur l'autre renouvelé leur participation au projet du CIPRET.

Années	Nombres d'entreprises partenaires	Nombre d'entreprises présentes l'année précédente	Nombre d'entreprises présentes d'une année sur l'autre en chiffres	Nombre d'entreprises présentes d'une année sur l'autre en %
2008	267	26	26	100%
2009	460	267	241	90%
2010	764	460	456	99%

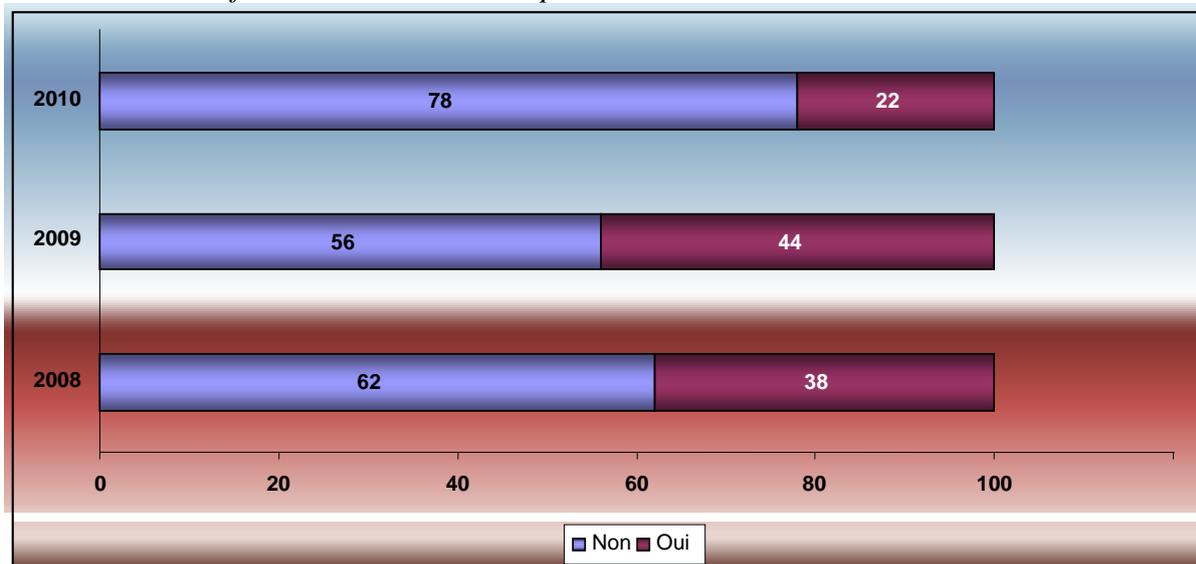
Les grandes entreprises (250 personnes et plus) représentent plus de 32% des entreprises partenaires, les petites (10 à 50 personnes) et moyennes (50 à 250 personnes) entreprises respectivement 25% et 26%.



Depuis les premières éditions du projet « Apprentissage sans tabac », une évolution quant au droit de fumer dans les entreprises est apparue. Probablement lié à la future application légale de l'interdiction de fumer à la place de travail et dans les entreprises, certaines structures professionnelles ont anticipé cette nouvelle législation entrée en vigueur depuis mai 2010, en

imposant dès le début de l'année 2010 cette interdiction. En effet, en 2010, 78% des entreprises partenaires au concours n'ont pas d'espace fumeur et interdisent la consommation tabagique en leur sein.

A-t-on le droit de fumer au sein de l'entreprise ?



Sur les trois années d'évaluation par questionnaire, ce sont les micro et petites entreprises qui autorisent le plus la consommation tabagique dans leur entreprise. Ces entreprises appartiennent majoritairement au secteur primaire et à des postes de travail en extérieur ce qui tend à expliquer ces réponses.

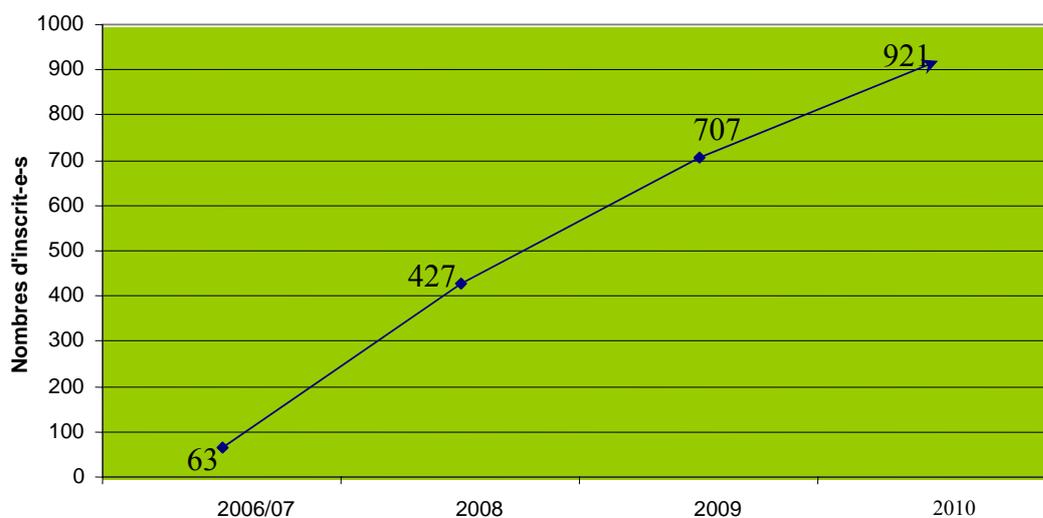
Des jalons pour les apprenti-e-s inscrit-e-s

Les chiffres « jalons » ayant trait au nombre de jeunes inscrit-e-s au concours « Apprentissage sans tabac » ont été en progression constante durant les quatre années du projet.

Le nombre d'inscriptions entre 2007 et 2010 est passé de 63 à 921 : presque 15 fois plus d'inscriptions en 4 années.

<i>Années</i>	<i>Jalons initiaux</i>	<i>Nombre d'apprenti-e-s effectif</i>
2007	Remise à niveau du projet	63
2008	30% des apprenti-e-s des entreprises partenaires (soit en projection simulée 180)	427
2009	40% des apprenti-e-s des entreprises partenaires (soit en projection simulée 218)	707
2010	50% des apprenti-e-s des entreprises partenaires (soit en projection simulée 263)	921

Évolution du nombre d'apprenti-e-s inscrit-e-s entre 2007 et 2010



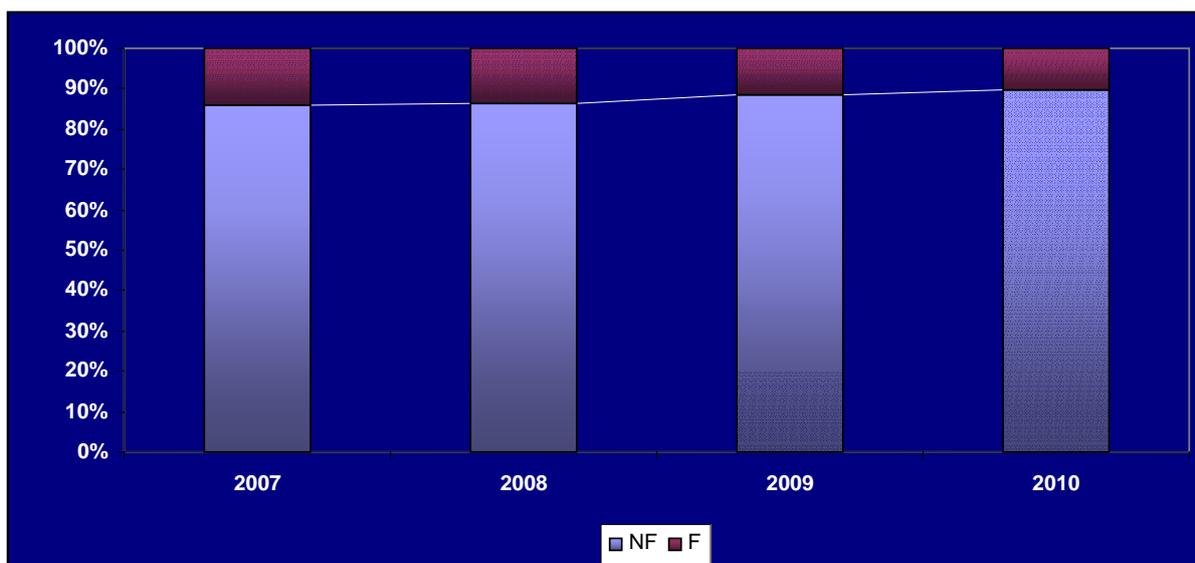
Notons dès à présent que l'augmentation des apprenti-e-s ne dépend principalement des entreprises mais des différentes actions menées par le CIPRET notamment au sein des écoles professionnelles.

Caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des inscrit-e-s

Sur l'ensemble des années 2007, 2008, 2009 et 2010, les filles représentent 48% de l'échantillonnage total et les garçons 52%. Une grande partie de ces apprenti-e-s sont en première année de formation (44%) et sont de langue maternelle francophone (plus de 79%).

La plus grande majorité des jeunes (presque 67%) ont entrepris des apprentissages appartenant principalement au secteur tertiaire.

Concernant leur rapport au tabac, les apprenti-e-s sont pour la plupart d'entre eux/elles des non-fumeurs/euses (87,65% sur les 4 années).



Il est intéressant de noter que 57,5% des jeunes qui se déclaraient fumeurs/euses avant le concours, fumaient quotidiennement. Les effets secondaires de ce programme sont donc clairement effectifs puisque même les jeunes les plus ancrés-e-s dans une consommation tabagique (journalière) ont saisi l'opportunité du concours pour mettre à l'épreuve leur souhait d'arrêter de fumer.

Des actions ... en chiffre

Différentes actions menées par le CIPRET pour la promotion du concours ont été menées chaque année depuis la réélaboration du projet (2007/2008) et permettent de mieux comprendre également les évolutions positives et les intérêts déclarés par les jeunes et certaines entreprises.

Dans une perspective de modélisation d'un tel projet, il serait pertinent de s'inspirer d'une telle structure et planification d'actions.

En voici le descriptif depuis 2008 (année de remise à niveau des jalons et des actions) :

Type d'action	Format/Lieu	Quantité (cumul) *	2006/07	2008	2009	2010
Démarches élaboration de partenariats pour implantation du projet	DSAS, SFP, Ecoles professionnelles, associations professionnelles (présentation, visites, stands, etc)	80	x			
Constitution de groupes d'experts du projet	Comité de consultation		x			
	"Flash Infos" au comité de consultation	4	x			
	Parrains du projet : Comité de patronage	10	x			
	Comité de pilotage		x			
Médiatisation du concours	Conférence de presse		x			
	Contacts avec la presse		x	x	x	x
	Interviews et articles parus dans la presse		x	x	x	x
	Annonces presse		x			
	Cérémonie de remise des prix	3		x	x	x
Promotion du concours	Flyers concours (bulletin d'inscription)	31000	x	x	x	x

	Affiches	1025	x	x	x	x
	Flyers "entreprises"	4000	x			
	Site internet spécifique www.sans-tabac.ch		x	x	x	x
	Infos sur site www.cipretfribourg.ch		x	x	x	x
	Blog		x			
	Infos aux entreprises formatrices	4400	x	x	x	x
	Relance participant-e-s éditions précédentes	1190		x	x	x
	PowerPoint pour présentation du concours (par enseignants/mâitres d'apprentissages)		x	x	x	x
	Présence dans les écoles	45	x	x	x	x
	Présence au Forum des métiers Start		x			
	Formation de multiplicateurs	95				x
	Relais dans les 4 communes RADIX					x
	Partenariat avec Entreprise Groupe E connect - promotion personnalisée aux jeunes en formation	104				x
Actions de sensibilisation au tabagisme / Aide à l'arrêt	EPAI / Atelier avec Smokeeffects - nbre participant-e-s	82		x		
	CFPS Seedorf / atelier sensibilisation dont 1 x avec Smokeeffects - nbre participant-e-s	110			x	x
	Micarna / Atelier sensibilisation -nbre participants	28				x
	Courrier de sensibilisation aux participants ex-fumeurs ayant recommencé à fumer (envoi après tirage au sort)	34			x	x
	Courrier de sensibilisation aux participant-e-s ex-fumeur-euse-s (envoi après l'inscription)	98				x
Actions / prix complémentaires	Cadeaux de parrainage pour 2 inscriptions récoltées (2 tickets cinéma)			x	x	x
	Prime de 10.- par inscription récoltée				x	
	Concours intermédiaire pour les participants - nbre participants	348		10 billets cinéma	10 billets Paléo	20 entrées Bernaqua
	Prix complémentaire Commune de Schmitten					2 prix de 300.-

* nombre non spécifié

Transversalement à ces actions, des communiqués de presse ont été régulièrement organisés afin de lancer chaque année le concours et de médiatiser les gagnant-e-s à la fin de celui-ci.

Points forts et points faibles de l'organisation et opérationnalisation du projet

Ce dernier point sur l'évaluation technique et opérationnelle du projet « Apprentissage sans tabac ».

Points faibles

Les points faibles de ce projet se concentrent principalement sur l'élaboration de l'avant-projet et sa mise en place lors de la première édition.

En effet, la première évaluation du projet a démontré toutes les ambiguïtés, les problèmes de positionnement et de communication du projet :

Public cible : inadéquation par rapports aux objectifs

La procédure d'inscription : ambiguïté et complexité aussi bien du côté des entreprises que des apprenti-e-s

Des bons d'achats : pas de spécification du lieu d'achat ou de l'offre

Des rythmicités : pas de relance intermédiaire et ludique entre le début et la fin du concours ; pas de fidélisation des jeunes au concours

Les réticences des entreprises : complexité de l'engagement (options) et ampleur du dispositif demandé en terme d'investissement (personnel et temps)

Les supports de prévention, informations inadéquates : lourdeurs des propos et problème de public-cible

L'ensemble de ces difficultés aurait du être davantage réfléchi et discuté en amont du projet par la mise en place dès le départ d'un accompagnement évaluatif et d'une structure de réflexion sur les modalités et stratégies opérationnelles du projet.

Outre les modalités de l'implantation du projet, les jalons initiaux sont vite apparus également comme « irréalistes ».

Par exemple, il était initialement prévu au terme de ce projet que 65% des apprenti-e-s du canton de Fribourg de première année soient inscrit-e-s au concours. Il semble difficilement imaginable d'adhérer autant de jeunes sur l'ensemble d'un canton en si peu de temps (quatre années).

Points forts

Les points forts relevés dans le cadre de ce projet, et qui ont permis sa réussite, résident dans l'ajustement permanent et l'adaptabilité des responsables du CIPRET en charge de cette campagne.

Comme expliqué précédemment, suite à la première évaluation de 2007, les responsables du CIPRET ont su prendre la distance nécessaire pour réorienter la stratégie et suspendre le projet durant plusieurs mois afin de mettre en réflexion la nouvelle orientation.

La réceptivité des remarques critiques et des dysfonctionnements a toujours été observée dans la réorganisation de l'implantation du projet et de son amélioration.

L'adaptabilité des stratégies et la flexibilité des actions ont eu une grande importance dans le succès de ce projet et doit être, comme cela a été le cas durant ces 4 années, intégrées dans des projets de ce type.

La réflexivité permanente entre les objectifs initiaux et l'effectivité des actions « in situ » a été également une point fort initié par les responsables « d'Apprentissage sans tabac ».

Enfin, l'implantation à l'échelle locale-cantonale a favorisé la compréhension des échecs/réussites et la modélisation des stratégies d'intervention. Elle a également facilité la constitution formelle de réseaux et de collaborations entre les différent-e-s acteur-e-s et structures.

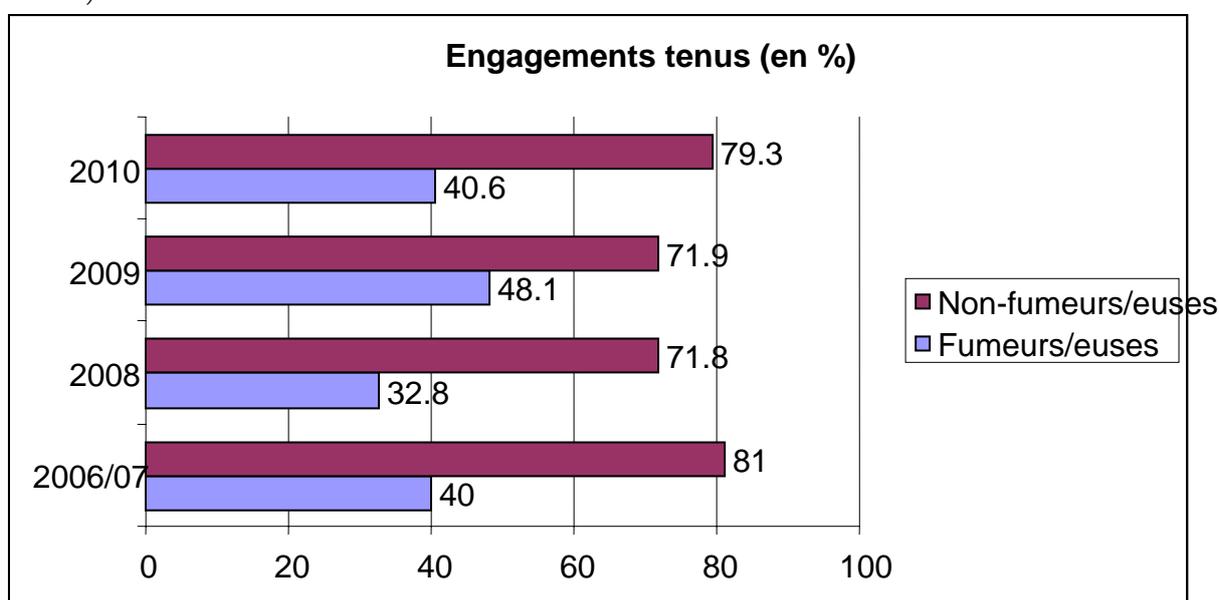
Impact du concours sur les apprenti-e-s ?

Synthèse des participations effectives des apprenti-e-s au concours

Sur l'ensemble des 4 années du concours, 2119 apprenti-e-s se sont inscrit-e-s au concours « Apprentissage sans tabac ». Plus de 88% d'entre eux/elles, se sont déclaré-e-s non-fumeurs/euses avant le concours.

Les apprenti-e-s ayant respecté les clauses du contrat (engagements tenus) sont majoritairement des jeunes non-fumeurs/euses. En effet, sur les 4 années, 75,65% des non-fumeurs/euses ont confirmé être resté-e-s non-consommateurs/rices et 40% des jeunes ayant saisi l'occasion de ce concours pour arrêter de fumer.

De manière générale, plus des trois-quarts des jeunes ayant contractualisé avec le CIPRET ont tenu leur promesse et ont été jusqu'au bout du processus du concours en respectant le principe de rester non-fumeurs/euses et en gardant contact avec le CIPRET (réponse à la fin du délai du contrat).



Récapitulatif cumulé des 4 années :

Apprenti-e-s inscrit-e-s	2119	100%
Abandons	9	0.42%
Participant-e-s effectifs	2110	99.50%
Engagements tenus	1512	71.65%
Engagements non tenus	103	4.88%
Réponses hors délais	3	0.14%
Non réponses	495	23.45%
Réponses enregistrées	1618	76.66%

Evaluation des impacts des changements de comportements et de perceptions face au tabac relevés à partir du questionnaire général

Plusieurs impacts concernant les changements de comportements et de perceptions face au tabac ont pu être relevé notamment à travers le questionnaire diffusé annuellement auprès des apprenti-e-s des écoles professionnelles.

Impacts généraux :

► Plus de 86% des jeunes interrogé-e-s en 2010 estiment que cette campagne confirme l'idée que ne pas fumer est un atout contre 13.5% qui ne le pense pas.

► En 2010, 78,5% estiment cette campagne de prévention intéressante car elle s'adresse aux non-fumeurs/euses contre 21,5 qui se prononcent inversement. L'objectif de viser un public cible de non-consommateurs/rices et d'associer ces non-fumeurs/euses à un programme tel que « Apprentissage sans tabac » est donc ici reconnu par plus des trois quarts des personnes interrogées.

► Afin de mieux comprendre les effets directs et indirects de cette campagne, les jeunes pouvaient préciser les bénéfices/avantages qu'ils/elles associaient au projet « Apprentissage sans tabac ». Indéniablement, le fait de pouvoir réfléchir sur l'intérêt de ne pas fumer puis, plus globalement, sur le tabac et sa consommation, représente sur les deux dernières années⁵, plus de la moitié des réponses : **54% en moyenne sur les 2 années.**

► Parmi 7 items définissant l'intérêt potentiel du concours dans les questionnaires proposés en 2009 et 2010, plus de 44 % des répondants estiment que le concours d'Apprentissage sans tabac concorde pleinement avec l'idée d'une valorisation et d'un renforcement du choix de ne pas fumer et pour plus de 14 %⁶ il donne une l'occasion et une motivation pour (essayer) arrêter.

L'objectif du CIPRET qui était principalement de valoriser la non-consommation est donc pleinement atteint.

► Une contribution à l'évolution de l'image du tabac est également à relever. L'image du tabac est reconnue par les non-fumeurs/euses mais aussi par les fumeurs/euses comme de plus en plus négative. D'ailleurs, une évolution très nette a été observée entre la première évaluation par questionnaire en 2008 et celle de 2010 clôturant le processus évaluatif. Alors qu'en 2008, ils/elles étaient 39,8% puis en 2009, 37,3% à s'accorder sur ce fait, ils/elles sont 56,5% en 2010.

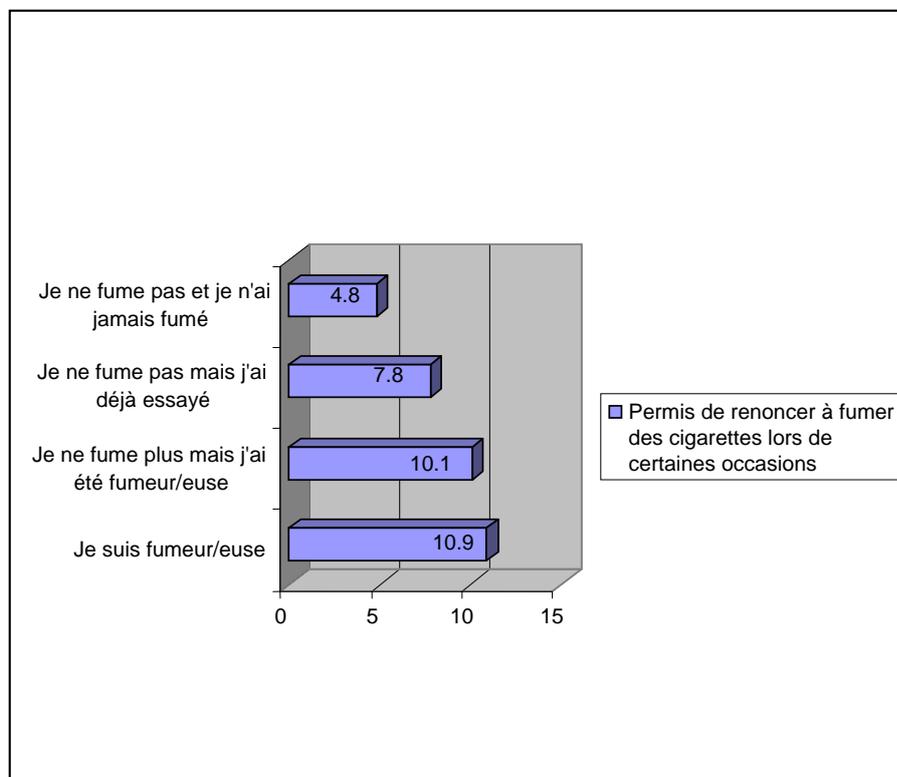
Impacts sur les fumeurs/euses : rappelons que 40% des jeunes fumant avant le concours ont respecté leur engagement pendant au moins 6 mois (99 jeunes)

► 57,5% des jeunes qui étaient fumeurs/euses avant le concours, l'étaient quotidiennement. Ainsi, même les jeunes les plus établi-e-s dans une consommation tabagique (journalière) sont sensibilisés au projet et s'inscrivent au concours avec le souhait d'arrêter de fumer.

⁵ En 2008, la question n'avait pas été posée.

⁶ N=1737

► Dans le questionnaire de 2010, presque 8% des jeunes ($N=889$) que le concours leur a permis de renoncer à fumer des cigarettes lors de certaines occasions. Parmi eux/elles, notons que ce sont les apprenti-e-s fumeurs/euses et ex-fumeurs/euses qui s'accordent sur ce constat :



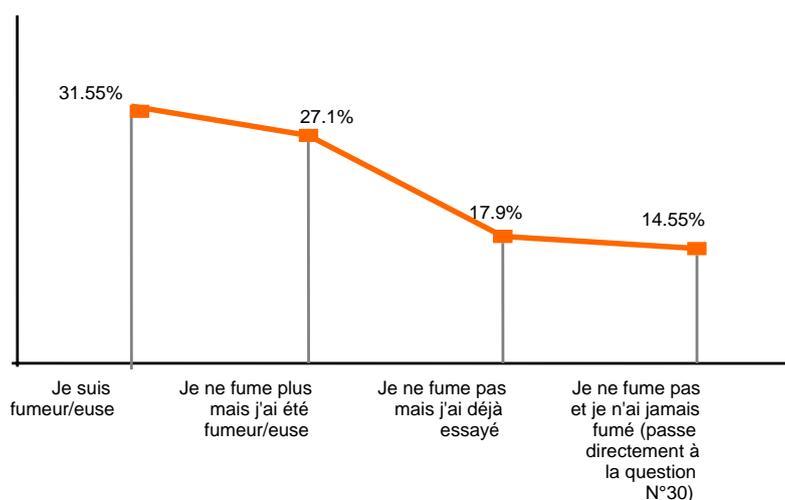
Il n'est donc pas inintéressant de relever cet aspect puisque rappelons que le projet visait la sensibilisation des jeunes apprenti-e-s à rester non-fumeurs/euses et ne proposait donc pas une campagne axée sur l'arrêt tabagique.

Cette question qui n'apparaissait pas dans les questionnaires précédents n'est pas sans intérêt puisqu'elle démontre un effet indirect mais extrêmement positif de cette campagne. Certaines circonstances comme les soirées le week-end peuvent être pour certain-e-s l'occasion de « *se laisser tenter ... juste une comme ça, c'est pas vraiment fumer* »⁷. Or, comme nous l'ont expliqué en 2007, certain-e-s apprenti-e-s fumeurs/euses « *c'est clair qu'au début, c'est juste pour essayer comme ça, juste une et pis, c'est pas tous les jours ! Mais en fait, tu commences une le week-end parce que t'es avec tes potes mais en fait très rapidement, ça devient une habitude. Tu t'achètes le paquet et là t'es piégé !* »

Le fait d'avoir sensibilisé et eu un effet indirect sur les fumeurs/euses est donc important à relever.

► Parmi les répondant-e-s de 2009 et 2010 à l'item « cette campagne m'a permis de réfléchir sur le tabac et sa consommation », ce sont significativement les fumeurs/euses et ancien-ne-s fumeur/euses qui y ont répondu :

⁷ Extrait d'entretien auprès d'apprenti-e-s de 2007. Entretiens réalisés dans le cadre de la première évaluation de ce projet.



(N=1667)

Evaluation de l'impact par un questionnaire en ligne

Présentation de la démarche et du questionnaire

Pour évaluer l'impact du concours sur la pérennisation des apprenti-e-s à rester non-fumeurs/euses, nous avons recontacté par courriel les jeunes ayant une adresse électronique et leur avons demandé de bien vouloir remplir un questionnaire mis en ligne sur Internet⁸ qui nous a permis d'évaluer la pérennité de certaines pratiques.

Les pourcentages de retours aux questionnaires par catégories

Tou-te-s les participant-e-s aux éditions 2006/07, 2008 et 2009 ayant une adresse électronique valide ont donc été contacté-e-s par courriel selon l'année d'inscription, le statut de fumeur/euse ou non-fumeur/euse du jeune et la langue d'origine (francophone ou germanophone).

Voici le nombre de retours de questionnaires selon ces catégories :

Concernant les germanophones :

Années	Statut par rapport au tabac	Nombre de personnes contactées	Nombre de réponses	% de retours
2006-07	Non-fumeur/euse	6	1	16,66%
2006-07	Fumeur/euse	2	0	0%
2008	Non-fumeur/euse	58	27	46,55%

⁸ Cf. questionnaire et courrier-type en Annexe

2008	Fumeur/euse	12	2	16,66%
2009	Non-fumeur/euse	67	37	55,22%
2009	Fumeur/euse	8	2	25%
Total		153	69	45%

Concernant les francophones :

Années	Statut par rapport au tabac	Nombre de personnes contactées	Nombre de réponses	% de retours
2006-07	Non-fumeur/euse	25	10	40%
2006-07	Fumeur/euse	0	0	/
2008	Non-fumeur/euse	178	68	38,20%
2008	Fumeur/euse	24	6	25%
2009	Non-fumeur/euse	306	142	46,40%
2009	Fumeur/euse	36	12	33,33%
Total		569	238	41,82%

Tableau récapitulatif par année :

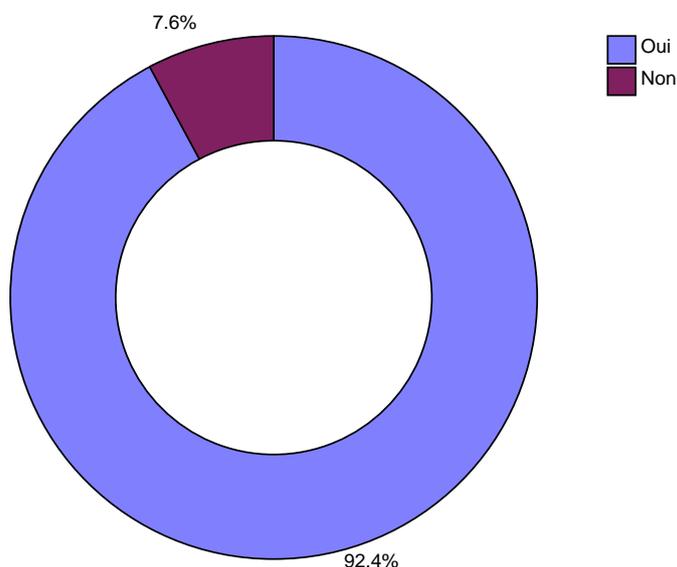
Années	Nombre de personnes contactées	Nombre de réponses	% de retours
2006-07	33	11	33,33%
2008	272	103	37,86%
2009	417	193	46,28%
Total	722	307	42,52%

307 réponses à ce questionnaire, représentant plus de 237 jeunes, ont été traitées.

Résultats du questionnaire en ligne

De manière globale, 92,4% des jeunes ayant répondu au questionnaire en ligne se déclarent toujours non-fumeurs/euses.

Depuis ton inscription au concours du CIPRET es-tu toujours non-fumeur ?



(N=237)

Les jeunes qui étaient déjà non-fumeurs/euses au moment de leur contractualisation avec le CIPRET sont les plus nombreux/euses à avoir maintenu leur non-consommation a contrario des jeunes qui avaient saisi l'offre du concours pour arrêter de fumer.

L'objectif principal est ici atteint puisque dès l'origine, le projet visait à maintenir les jeunes non-fumeurs/euses dans leur non-consommation. En outre, le maintien de la non-consommation par les jeunes ayant saisi le concours pour arrêter de fumer est suffisamment important pour être relevé puisque presque 62% des jeunes qui se déclaraient fumeurs/euses au moment de leur engagement dans « Apprentissage sans tabac » sont resté-e-s non-fumeurs/euses.

Croisement entre le statut du jeune face au tabac au moment de la contractualisation et le fait d'être toujours non-fumeur ?

	Fumeur ou NF	NF	F	TOTAL
Depuis ton inscription au concours tjs NF ?				
Oui		95.4%	61.9%	92.4%
Non		4.6%	38.1%	7.6%
TOTAL		100%	100%	100%

(N=237)

Il est à noter que pour les non-fumeurs/euses, le pourcentage de maintien dans une non-consommation reste fort malgré les années écoulées puisque pour les participant-e-s de 2008, ils/elles sont presque 95% à être encore non-fumeurs/euses et 96,2% pour les participant-e-s de 2009⁹.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons (93,9% vs 90,6%) à s'être maintenues dans une non-consommation tabagique.

Ce choix de rester non-fumeur/euse a été soutenu par le concours « Apprentissage sans tabac » pour plus de 37% des répondant-e-s du questionnaire en ligne (années 2006/07, 2008 et 2009 confondues soit N=225) et par presque 52% des répondant-e-s en 2010¹⁰ (N=506).

Lorsqu'on corrèle cette question avec l'âge, on observe que les moins de 18 ans associent leur choix de ne pas fumer avec ce seul concours pour plus de 50% d'entre eux/elles alors qu'ils/elles ne sont que 9% pour les jeunes âgé-e-s de 23 ans et plus¹¹.

→ Plus de 93% des répondant-e-s estiment que ce format du concours est une bonne idée à poursuivre pour valoriser les non-fumeurs/euses (années 2006/07, 2008 et 2009) et ils/elles sont 98,1% en 2010.

⇒ Ces résultats sur le suivi des jeunes et les impacts du concours sur la (non)-pratique face au tabac sont clairement positifs.

- Non seulement l'objectif concernant les non-fumeurs/euses est atteint mais, en outre, un impact secondaire direct sur les jeunes qui étaient fumeurs/euses avant la contractualisation avec le CIPRET est également avéré.

- Le concours est un format de prévention extrêmement valorisé et même recommandé par la quasi-totalité des jeunes et comme une « bonne idée à poursuivre ».

- Enfin, notons que plus d'un tiers des jeunes en 2009 puis plus de la moitié en 2010, mettent directement en lien le concours et le choix d'être resté-e-s non-fumeurs/euses.

⁹ Le faible nombre de réponses pour l'année 2006 ne permet pas de projeter des résultats en terme de pourcentage. Mais relevons malgré tout que sur les 7 répondant-e-s un-e seul-e est devenu-e fumeur/euse.

¹⁰ Les items du questionnaire en ligne ont été envoyés directement aux participant-e-s 2010.

¹¹ Ces chiffres concernent uniquement les jeunes ayant répondu au questionnaire en ligne. Concernant les résultats à cette question en 2010, l'échantillonnage étant regroupé principalement autour des tranches d'âges de 19, 18 et 17 ans, il nous a été impossible d'avaliser cette tendance observée précédemment (2006/07, 2008 et 2009 confondues).

Perceptions du projet Apprentissage sans tabac et de la prévention

Plusieurs questions concernant la connaissance et la perception du projet « Apprentissage sans tabac », et de manière plus globale, de la prévention étaient proposées dans les questionnaires de 2008, 2009 et 2010 (soit $N=2356$)¹².

Questions factuelles sur le programme « Apprentissage sans tabac »

La connaissance du programme « Apprentissage sans tabac » a été en augmentation constante au fur et à mesure des années puisque en 2008, seul-e-s 50% des jeunes ayant répondu au questionnaire déclaraient connaître le projet contre 64% en 2009 et 84% en 2010.

Ces résultats corroborent le nombre exponentiel des inscriptions au concours de ces trois dernières années.

De manière générale, les filles et les jeunes de milieux sociaux moyens ou supérieurs déclarent davantage le fait de connaître le concours : en moyenne sur les trois dernières années du concours, les filles sont environ 73% à connaître le programme « Apprentissage sans tabac » contre 64% des garçons et les jeunes des milieux sociaux les mieux lotis sont 72% contre 60% des jeunes issus de milieux modestes.

Le phénomène de réceptivité de l'information sanitaire selon les sexes et les milieux socio-professionnels a déjà été mentionné dans de nombreuses enquêtes sociologiques et peut expliciter ces résultats¹³. En effet, il n'est pas inutile de rappeler la dimension culturelle et sociale de la maladie et de la santé, par extension, des informations qui y sont associées : les perceptions sanitaires sont sociales tout autant que biologiques. Les milieux favorisés, en matière de prévention et d'information, se montrent plus sensibles et réceptives que les milieux sociaux les moins bien lotis. De la même manière, la prévention entre davantage dans des formes de socialisation féminine que masculine.

Le programme « Apprentissage sans tabac » a été jugé par les jeunes, successivement durant les années 2008, 2009 et 2010, positivement¹⁴.

En 2008 et 2009, 71,6% des jeunes jugent cette campagne comme positive et 81,6% en 2010. Nous vous proposons dans le tableau ci-dessous les réponses concernant les avis et jugements de ce projet « Apprentissage sans tabac » par les jeunes : les années 2008/2009 et 2010 ont été dissociées puisque des reformulations légèrement différentes concernant les propositions de réponses ont été faites en 2010.

¹² En 2008 $N= 593$, en 2009 $N=816$, en 2010 $N= 947$

¹³ M. Drulhe, 1996, *Santé et Société, le façonnement sociétal de la santé*, Paris : PUF ; A. Mesrine A., 1999, « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données Sociales, la société française*, pp. 228-235.; A. Leclerc, D. Fassin, H. Grandjean, M. Kaminski, T. Lang, 2000, *Les inégalités sociales de santé*, Paris : La découverte.

¹⁴ Bien que certaines formulations du questionnaire aient été modifiées d'une année sur l'autre, l'intérêt de cette campagne est toujours jugé de manière positive par les jeunes.

2008/2009		2010	
Elle est intéressante et stimulante	23,85%	Je la trouve intéressante car elle confirme l'idée que, ne pas fumer est un atout	32,5%
Elle est inutile et ne sert à rien	10,65%	Je ne la trouve pas intéressante car je ne pense que, ne pas fumer est un atout	5,1%
Elle est originale par la forme du concours	28,5%	Je la trouve intéressante par la forme du concours	34,6%
Elle est originale du fait qu'elle s'adresse aux non-fumeurs/euses	19,25%	Je la trouve intéressante car elle s'adresse aux non-fumeurs/euses	14,5%
Elle n'est en rien originale	3,75%	Je ne la trouve pas intéressante car elle s'adresse aux non-fumeurs/euses	4%
Je ne sais pas	14%	Je ne la trouve pas intéressante par la forme du concours	9,4%

Le format du concours est à chaque fois plébiscité : en 2008 avec 31,5% des réponses, en 2009 avec 25,5% et en 2010 avec 34,6%.

Il est à noter que le fait d'être fumeur/euse ou non modifie passablement la perception des jeunes sur cette campagne : les fumeurs/euses s'accordent bien moins que les non-fumeurs/euses sur l'intérêt de cette campagne (37% entre 2008 et 2009 et 47,5% en 2010 contre 10,5% et 10,3% des non-fumeurs/euses).

Il est à noter également une légère sur-représentation des apprenti-e-s les plus âgé-e-s dans les déclarations les moins stimulantes à l'égard de cette campagne.

→ Les fumeurs/euses et les jeunes les plus âgé-e-s sont donc les publics les plus réservés par rapport au projet « Apprentissage sans tabac ».

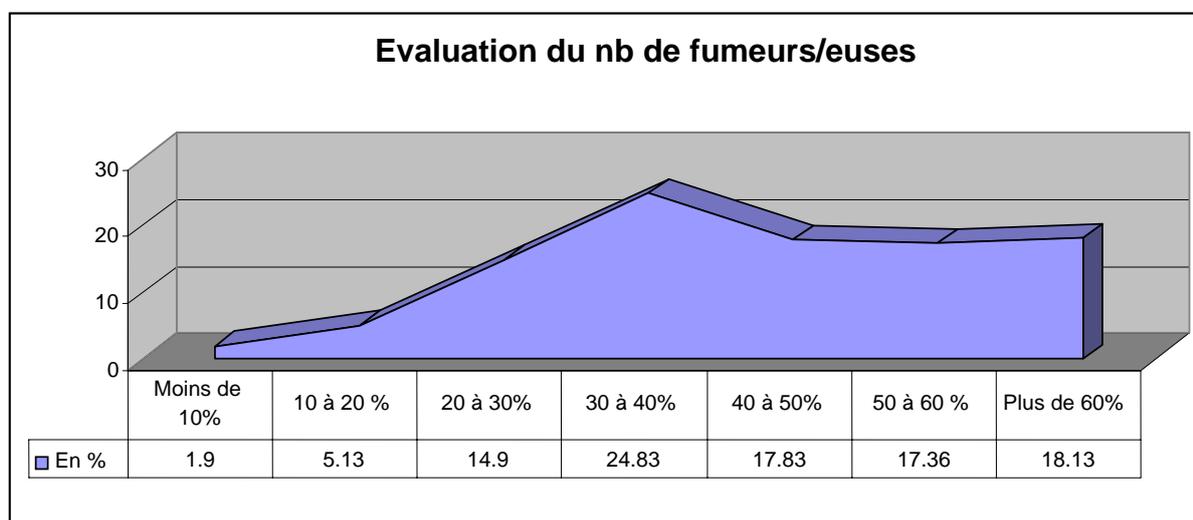
Perceptions sur le tabac et les fumeurs/euses

De manière relativement stable, sur les trois années de passation du questionnaire, les jeunes ont dit avoir eu des informations de prévention sur le tabac (au cours des deux années précédentes) : 78% en 2008, 80% en 2009 et 81% en 2010. Nous avons donc souhaité évaluer les connaissances et les acquis sur les thèmes de la consommation tabagiques, des consommateurs/rices, du tabac et des cigarettes, et des risques

Une surévaluation des consommateurs/rices de tabac

Que ce soit en 2008, 2009 ou 2010, une sur-évaluation du nombre des consommateurs/rices de tabac par les apprenti-e-s est remarquable.

En moyenne 78% des jeunes surestiment le nombre de fumeurs/euses ; parmi eux/elles, ils/elles sont plus d'un tiers à penser qu'au moins la moitié des jeunes a une consommation tabagique. Seu-l-e-s un peu moins de 15% des jeunes évaluent justement le nombre de fumeurs/euses à l'âge de 16 ans.



De manière générale, nous pouvons relever quelques critères influant sur cette surévaluation. Tout d'abord, l'âge des jeunes et leur statut face au tabac sont des éléments accroissant la surestimation du nombre de fumeurs/euses à l'âge de 16 ans :

- la tranche d'âge de 16-20 ans est particulièrement concernée ;
- les non-fumeurs/euses sont plus nombreux/euses à surestimer la consommation tabagique chez les adolescent-e-s de 16 ans ;
- précisons que les fumeurs/euses sont les plus nombreux/euses à estimer la réalité effective du nombre de fumeurs/euses.

→ Ce résultat est à prendre en compte dans des futures actions de prévention car beaucoup de jeunes se sentent parfois « marginalisé-e-s » dans leur non-consommation estimant que la plupart de leurs pairs sont des usagers/ères réguliers/ières.

« Pour moi ça a été vraiment le fait que tout le monde à mon âge fume, donc j'ai voulu essayer aussi. Je me disais « si tout le monde fume, c'est qu'il y a bien une raison. » J'ai commencé comme ça »¹⁵.

¹⁵ Extrait d'entretien effectué en 2007.

→ Il serait intéressant de rappeler aux jeunes que dans chaque classe d'âge, la majorité des personnes interrogées n'a jamais fumé : « plus de 90% chez les jeunes de 14 ans, un peu plus de la moitié chez les jeunes de 19 et 20 ans », Keller R.H., Hornung R, 2003¹⁶.

Image du tabac ?

L'image du tabac auprès des jeunes est perçue avec les années comme étant de plus en plus négative. Alors qu'en 2008, ils/elles étaient 39,8% puis en 2009, 37,3% à s'accorder sur ce fait, ils/elles sont 56,5% en 2010.

L'accroissement de cette mauvaise image du tabac pourrait s'analyser par la part des non-fumeurs/euses plus élevée en 2010 qu'en 2008.

Le pourcentage des apprenti-e-s fumeurs/euses dans l'échantillonnage représentatif est de 40,1% en 2008, 35% en 2009 et de 27,2% en 2010.

Mais, cela n'est pas la seule explication.

En effet, il est extrêmement intéressant de relever que la part de fumeurs/euses s'accordant sur cette proposition « l'image du tabac est avec les années de plus en plus négative » s'est au cours des trois années d'évaluation, accrue pour se fondre totalement avec l'ensemble des jeunes non-fumeurs/euses. Par exemple, alors qu'en 2008, les fumeurs/euses estiment négativement l'image du tabac pour 35,5% d'entre eux/elles, les jeunes n'ayant jamais fumé sont quant à eux/elles 46,8% ; en 2010 les premiers/ières sont 56% et les second-e-s 55,8%.

Image négative du tabac

	2008	2010
Fumeurs/euses	35.5%	56%
Non-fumeurs/euses n'ayant jamais fumé	46.8%	55%

La sensibilisation auprès des non-fumeurs/euses, à l'instar d'un programme comme « Apprentissage sans tabac », influe donc incontestablement sur la valorisation de l'image d'une non-consommation, aussi bien auprès des non-fumeurs/euses que des fumeurs/euses.

→ Ce dernier aspect n'est pas sans intérêt dans le cadre des objectifs de la prévention et de la promotion de la santé. En effet, l'évolution plutôt négative de l'image du tabac est donc actuellement aussi forte chez les fumeurs/euses que chez les non-fumeurs/euses.

La même évolution peut être également constatée sur une variable comme celle de la dépendance (notamment sur l'idée que fumer crée une dépendance aussi à leur âge). On note une évolution vers un consensus quant à la reconnaissance de cette dépendance tabagique

Enfin, concernant le tabagisme passif, une stabilité est observée dans les déclarations en 2009 et 2010 : 88% des jeunes estiment que la fumée est dangereuse également pour ceux et celles qui ne fument pas.

¹⁶ Université de Zurich, Institut de psychologie sociale II, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, Berne.

Risques et consommation tabagique

Les risques associés au tabac sont pleinement reconnus : 81% en 2008, 98% en 2009 et 93.6% en 2010. Les fumeurs/euses ont tendance à légèrement sous-estimer ce risque par rapport aux jeunes qui ne consomment pas (ou plus).

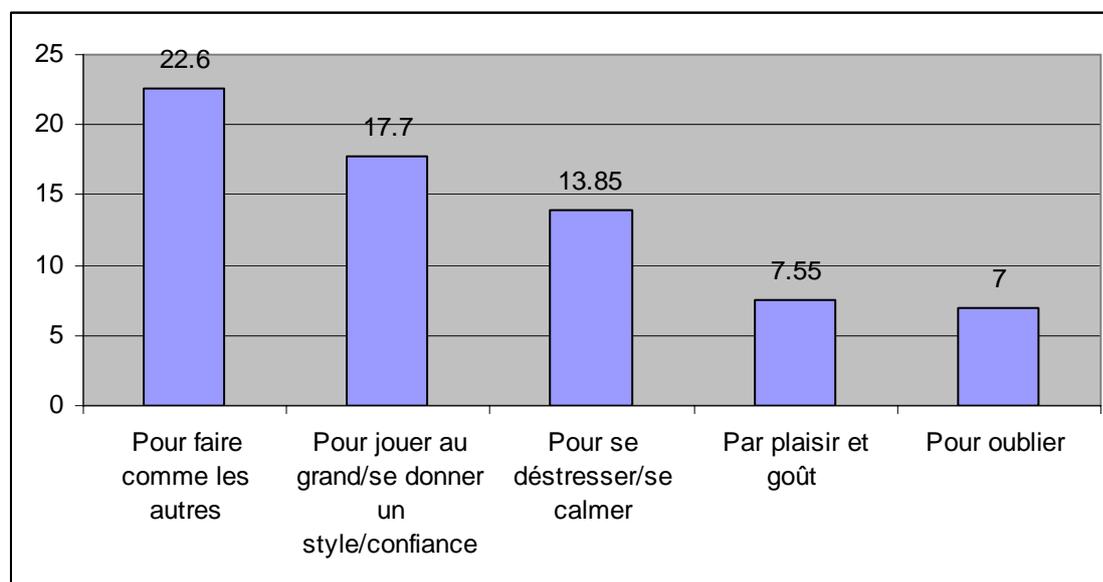
Les types de risques caractérisés par les jeunes se situent principalement dans un registre médical. Les cancers, les maladies cardio-vasculaires et respiratoires sont les principaux risques mentionnés systématiquement par les jeunes d'une année sur l'autre.

Ces réponses sont « habituelles¹⁷ » tant le discours préventif sur la tabac a été associé (et s'inscrit encore aujourd'hui très souvent) à des risques médicaux et à des pathologies telles que les cancers du poumons, du sein, de la gorge, etc.

D'ailleurs ces risques de santé sont également invoqués comme première raison expliquant la non-consommation de tabac (plus du tiers des réponses sur l'ensemble des corpus 2009 et 2010). De même, l'arrêt de la consommation est principalement motivé tout au long des différents questionnaires par ce facteur « santé » (21,5%)¹⁸.

En outre selon l'ensemble des jeunes, les raisons pouvant expliquer le fait de ne pas être entré en consommation tabagique sont en premier lieu la conscience du risque pour sa santé (16%)¹⁹.

Pour autant, simultanément à ces risques « naturalisés », une partie des jeunes accordent certaines « vertus » et utilités sociales à la pratique tabagique.



Le premier item de la « conformité » c'est-à-dire fumer pour s'aligner sur le comportement tabagique ou présumé l'être est à souligner et notamment à mettre également en lien avec la surestimation des consommateurs/rices de tabac perçue par les jeunes (notamment non-fumeurs/euses). En effet, si la plus grande partie des jeunes surestime le nombre de fumeurs/euses (78%) et que simultanément, ils/elles expliquent les raisons d'entrer en

¹⁷ S. Le Garrec, 2002, *Ces ados qui en prennent*, Toulouse : PUM.

¹⁸ Viennent ensuite les items « sport » (15,75%) et « argent/coût » (15%).

¹⁹ Viennent ensuite les items de la cherté d'une telle consommation (13%) et du dégoût du produit (13%)

consommation tabagique par le souhait de « faire comme les autres », cet élément doit être un axe important du questionnement des acteur-e-s de prévention.

Les items comme *se donner confiance ou être autre* (jouer au grand, se donner un style), *oublier et se destresser/calmer* sont résolument des explications palliant une absence, un manque ou une pression. La pratique tabagique est alors associée pour ces jeunes à des vertus/utilités cénesthésiques et anxiolytiques.

Ces usages « facilitants » ou « palliatifs » sont davantage mentionnés par les jeunes déclarant une certaine inquiétude face à l'avenir et notamment leur avenir professionnel.

De manière générale nous observons que les consommateurs/rices de tabac entretiennent des rapports à l'avenir moins positifs que les jeunes non-fumeurs/euses que ce soit au niveau professionnel ou personnel. Cette moindre projection favorable se corrèle également avec les âges : les plus jeunes sont généralement les plus optimistes dans leurs rapports à l'avenir à l'inverse des plus âgé-e-s.

Ce rapport négatif et anxiogène de l'avenir professionnel est plus exprimé par les filles que par les garçons : elles sont 11% en moyenne à déclarer « préférer ne pas y penser, ça m'angoisse » contre moins de 5% des garçons ; elles sont 74,5% à se déclarer positive quant à leur avenir contre 81% des garçons.

Des cigarettes ... moins dangereuses ?

La perception des formes de la consommation du tabac a été questionnée pour saisir si cette dernière pouvait influencer sur la dangerosité de la consommation.

Tout d'abord, il est à noter qu'entre 2008 et 2010, le consensus sur le fait que le tabac, « peu importe sa forme, est dangereux de la même manière » s'altère nettement.

2008	73.60%
2009	61.50%
2010	52.10%

Des manières de consommer telles que le « snuff/snus » ou encore les chichas/narguilés/shiloms/bangs, etc. » sont les formes de consommation tabagique reconnus par les jeunes comme moins dangereuses.

Ceci est d'autant plus important à retenir que ce sont ces produits que les jeunes – qu'ils/elles se définissent comme fumeurs/euses ou non - disent avoir principalement déjà essayé.

De manière plus marginale²⁰, il semble moins dangereux pour certain-e-s jeunes interrogé-e-s (sur les 3 années), de fumer des cigarettes roulées. De même, le marketing de certaines marques de cigarettes reflète également certaines réponses concernant une moindre dangerosité concernant les cigarettes affichant le label « light », « bio », « naturel » ou « recyclable »²¹.

²⁰ Réunissant entre 5% et 10% des réponses sur les 3 années de 2008, 2009 et 2010.

²¹ Pour le tabac et/ou le papier du paquet.

➔ Des actions en direction de ces formes de consommations « alternatives » (snuff/snuss, chichas, etc.) et sur les nouveaux labels de formatage de certaines cigarettes sont à entreprendre.

Conclusion

Différents grands objectifs et résultats étaient attendus dans le cadre de ce projet. Ils concernaient d'un part le nombre de personnes et structures adhérentes au projet et d'autre part des impacts sur la perception et la valorisation d'être non-fumeur/euse ainsi que sur le format du concours. Nous allons dans le cadre de ce chapitre conclusif récapituler ces objectifs et proposer quelques recommandations finales.

Ce projet « Apprentissage sans tabac » malgré des dysfonctionnements patents lors de la première année de sa mise en place a ensuite extrêmement bien fonctionné en dépassant chaque année l'ensemble des jalons fixés initialement aussi bien du côté des partenariats avec les entreprises qu'avec les apprenti-e-s.

Au final ce projet a compté plus de 7,5 fois plus d'entreprises que le nombre prévu dans les objectifs initiaux avec une importance significative de la consolidation, d'une année sur l'autre, des partenariats avec les entreprises.

Notons également que plus de 78% des entreprises sont en 2010 (contre 62% en 2008) des « entreprises sans tabac »²².

Concernant les apprenti-e-s, le nombre d'inscriptions entre 2007 et 2010 est passé de 63 à 921 soit presque 15 fois plus d'inscriptions en 4 années. Par rapport aux objectifs initiaux, le projet fédère 3 fois plus d'apprenti-e-s que prévu.

Ces bons résultats en terme d'adhésions se combinent également par une évaluation très positive des impacts du concours sur les apprenti-e-s en terme de valorisation de la non-consommation tabagique.

Non seulement l'objectif concernant le renforcement du choix d'être non-fumeurs/euses est atteint mais, en outre, un impact indirect sur les jeunes qui étaient fumeurs/euses avant la contractualisation avec le CIPRET est également avéré en terme d'arrêt de sa consommation tabagique et d'une image moins valorisée du tabac.

Le concours est un format de prévention extrêmement valorisé et même recommandé par la quasi-totalité des jeunes et comme une « bonne idée à poursuivre ». Relevons que plus d'un tiers des jeunes en 2009 puis plus de la moitié en 2010, mettent directement en lien le concours et le choix d'être resté-e-s non-fumeurs/euses.

L'ensemble des résultats relevés dans le cadre de cette évaluation finale a démontré que le programme « Apprentissage sans tabac » a influé incontestablement sur la valorisation de l'image d'une non-consommation, aussi bien auprès des non-fumeurs/euses que des fumeurs/euses.

²² Concernant les autres (22%) elles représentent principalement des secteurs d'activités effectuées en « extérieur ».

Au final, ce projet a démontré :

- *de son utilité pour convaincre et renforcer le choix d'être les non-fumeurs/euses (plus des 3 quarts des participant-e-s à Apprentissage sans tabac, sont resté-e-s tout au long du concours non-fumeurs) mais aussi a eu un impact non négligeable sur le choix d'arrêter de fumer pour les apprenti-e-s fumeurs/euses ;*
- *à sensibiliser les entreprises à la fumée (78% des entreprises sont sans fumée ») et à s'engager dans ce type de projet via des partenariats « clé-en main » ;*
- *à valoriser l'image de la prévention via ce type de médiation ;*
- *à valider le format du concours comme un outil utile et perçu très positivement par les jeunes.*

Ce type de canevas d'intervention peut donc être un outil modélisable dans d'autres contextes d'intervention et/ou d'autres cantons.

Quelques réflexions et recommandations

Recommandations techniques et organisationnelles :

☐ Afin d'éviter de mauvais ajustements et/ou une stratégie d'implantation de projet inadéquate, il s'agirait d'intégrer dès le départ du projet, un rapport de conseil et d'évaluation à ce type de projet.

☐ De systématiser davantage les méthodes combinées du quantitatif et du qualitatif. La première année d'évaluation a démontré de la pertinence d'effectuer des entretiens et observations afin de saisir les dysfonctionnements mais surtout les logiques de réceptivité du programme par les apprenti-e-s. Les questionnaires et méthodes dites quantitatives bien que nécessaires pour comprendre et évaluer des rapports de causalités et de déterminations de profils restent insuffisant pour appréhender et saisir les perceptions et les logiques-rationnalités des acteur-e-s.

Des éléments à approfondir et à questionner :

☐ Tout d'abord, l'importance de la surévaluation de la consommation tabagique observée chez les jeunes interrogé-e-s. En moyenne 78% des jeunes surestiment le nombre de fumeurs/euses. Seu-l-e-s un peu moins de 15% des jeunes évaluent justement le nombre de fumeurs/euses à l'âge de 16 ans.

Ce résultat est à prendre en compte dans des futures actions de prévention car beaucoup de jeunes se sentent parfois « marginalisé-e-s » dans leur non-consommation estimant que la plupart de leurs pairs sont des usagers/ères réguliers/ières.

☐ Certaines formes de consommations tabagiques sont perçues comme moins dangereuses que d'autres selon les jeunes. Ces dernières sont le « snuff/snus » ou encore les chichas/narguils/shiloms/bangs, etc. ».

Il semble important de questionner et d'interroger les perceptions de ces nouvelles formes de consommation mais aussi de manière plus général les enjeux autour des packaging et autres symboliques (light, bio, etc.) proposés par les industries du tabac qui modifient le rapport à la

dangérosité des produits et invitent donc les jeunes (et adultes) à la consommation. Ceci est d'autant plus important à retenir ces produits figurent parmi les consommation principalement essayé par les jeunes, qu'ils/elles se déclarent fumeurs/euses ou non-fumeurs/euses.

Commentaires

Des difficultés méthodologiques

→ Trois difficultés sont apparues tout au long de ce processus d'évaluation et ont pu limiter certaines analyses.

- Tout d'abord, le changement du concept d'évaluation qui a suivi le réajustement du programme en 2007 a privilégié la méthode quantitative par questionnaires à l'approche qualitative. Il aurait été intéressant d'effectuer malgré tout une campagne par entretiens afin d'affiner la perspective du ressenti et les perceptions des jeunes. En effet, l'apport de cette méthode a été décisif en 2007 pour comprendre les dysfonctionnements du projet et des médiations proposées aux jeunes et aux entreprises.
- Le questionnaire défini en 2008 a été modifié chaque année quelque peu sur certaines formulations concernant aussi bien des questions que des réponses. Cet aspect a empêché une analyse évolutive et comparative de certaines données. Ces modifications ont également concernées la quasi-suppression des questions ouvertes qui permettaient pourtant de saisir certaines spécificités sur les représentations des risques ou des produits « tabac ».
- Les questions portant sur les origines professionnelles et sur la formation des parents, qui sociologiquement recouvrent un aspect important pour catégoriser et analyser certaines données, ont été minimisées afin de limiter le nombre de questions. Nous avons proposer également d'adjoindre aux questionnaires une grille de professions-types (grille OFS) permettant aux jeunes de situer plus aisément les professions de leurs parents mais cette dernière n'a pas été insérée pour des questions de « lourdeurs » dans la diffusion papier du questionnaire. Il nous a donc été difficile de situer les origines sociales des jeunes précisément car beaucoup de réponses étaient des plus imprécises. Par exemple les réponses telles que « employé-e-s » sont difficilement codifiables : est-ce employé-e-s de la fonction publique ou du privé ? De quel secteur d'activité ? Quel niveau dans la hiérarchie ? etc. Le repérage dans une grille de professions ainsi que la mention de la/des formations du père et de la mère auraient facilité la précision du traitement de ces données concernant les professions et catégories sociales.

Ces dernières remarques sont importantes à prendre en compte dans ce type de concept évaluatif. Le souci du/de la mandant-e, souvent pleinement compréhensible, est fréquemment orienté vers la simplification de la procédure de remplissage des questionnaires – notamment lorsque le public-cible sont des adolescent-e-s ou jeunes adultes – afin que les personnes sollicitées puissent rapidement répondre aux questions posées afin d'obtenir un maximum de retours ; la longueur et la complexité parfois de certaines questions ouvertes pouvant s'avérer dissuasives pour les personnes sollicitées. Pour autant, selon les contextes de passation des questionnaires et les enjeux évaluatifs, ces arguments ne sont pas toujours effectifs et amènent parfois une limitation de l'analyse.

Questionnements sur la pertinence des jalons et des méthodes exclusivement quantitatives

L'ensemble des points présentés dans ce document final démontre de la bonne implantation et de réussite du projet « Apprentissage sans tabac » que ce soit au niveau des jeunes, des écoles mais aussi des entreprises.

Les différents jalons de ce projet ont été pleinement atteints et même dépassés, et ce, bien qu'ils n'aient pas toujours été pensés en lien avec la réalité effective du « terrain ». En effet, les jalons quant au nombre d'apprenti-e-s inscrit-e-s au concours ont été en 2008, 2009 et 2010 inadéquats par rapport à la réussite du projet sur le terrain et aux résultats effectifs : l'objectif chiffré du nombre d'inscriptions n'a pas été pensé en terme de corrélation avec le nombre d'entreprises partenaires et cela a induit un décalage dommageable dans la lecture et l'interprétation des résultats par rapport aux objectifs posés dans le projet (objectifs pensés en pourcentage sur un nombre prédéfini d'entreprises).

Cet aspect peut poser à terme quelques problèmes majeurs.

L'obligation d'évaluation par la mesure des objectifs à atteindre peut entraîner une modification dans la conception et la mise en place d'actions souvent au détriment des objectifs initiaux et de la réalité même des effets.

Certains programmes de prévention envisagés lors de l'élaboration de projets se voient parfois abandonnés ou minimisés car ils ne peuvent être concrètement mesurés ou ajustés selon les critères d'évaluation.

Ce souci permanent de faire correspondre, par anticipation, les actions aux modalités évaluatives, peut biaiser certaines propositions d'intervention incompatibles avec ce type de méthode « conventionnelle »²³ et qui seront en conséquence occultées du projet²⁴.

Ce qui apparaît ici comme problématique, c'est que l'essentiel, ce n'est plus le projet ou la perspective de l'action en tant que telle mais la procédure, le « comment faire », non pas pour sensibiliser concrètement les publics-cibles mais pour atteindre les objectifs chiffrés en amont du projet.

Le décalage est ainsi probant : les critères de « qualité » non mesurables par l'évaluation finale du projet ne sont que rarement retenus ; les critères retenus doivent définir/mesurer la réussite du projet c'est-à-dire l'effectivité des objectifs escomptés (augmentation, diminution, nombre *de*, pourcentage *de*, etc.) ; les résultats projetés en aval vont redéfinir le projet en amont pour le rendre « faisable » dans ce cadre précis c'est-à-dire que les modalités et critères d'évaluation vont viser non pas les fins du projet mais principalement les moyens.²⁵

L'injonction de démontrer immédiatement des résultats ôte donc toute possibilité de découvertes, de connaissances ou d'effets indirects non-prédéfinis, notamment sur du long terme. Ce type de procédé engendre également une refonte systématique des contenus des projets afin de les faire correspondre aux standards de l'évaluation.

C'est en ce sens que les formes d'évaluation des projets excluent toute nouveauté ou ouverture à des résultats « atypiques », n'entrant pas dans les objectifs ou ne pouvant pas être mesurés.

Cet aspect peut être à terme délétère non seulement sur l'aménagement même de projets de

²³ Cf. Guide pour la planification de l'évaluation de projets ou programmes de santé, Berne : OFSP, p14.

²⁴ Pour des problèmes de procédure ou de temps par exemple.

²⁵ A ce propos, cf. Desjours C., 2003, « L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique et fondements de l'évaluation », Paris : Editions INRA, Collection Sciences en question, pp9-56.

prévention mais aussi sur leur capacité à innover de nouvelles perspectives. D'autant que cette exigence de validation mesurée marginalise les logiques des acteur-e-s et les particularismes des individus, pourtant fondamentaux dans ces perspectives.

Cela a trait également aux enjeux des méthodes sélectionnées orientant pleinement les types de résultats et les manières de voir certaines réalités exclusivement mesurables et quantifiables.

Il paraît donc important de questionner ces enjeux évaluatifs afin d'ajuster et d'enrichir des projets novateurs et « pilotes » comme a pu l'être « Apprentissage sans tabac ».

Annexes

« Lehre ohne Tabak » der Fachstelle Tabakprävention Freiburg 2009

Bist du seit deiner Teilnahme am Wettbewerb „Lehre ohne Tabak“ NichtraucherIn geblieben?

- Ja
 Nein

Falls ja: Ist deine Entscheidung nicht zu rauchen durch den Wettbewerb unterstützt worden?

- Ja
 Nein

Findest du, dass dieser Wettbewerb weitergeführt werden soll, um das Nichtrauchen als etwas Positives zu anerkennen?

- Ja
 Nein

Wie alt bist du?

Bist du :

- eine Frau
 ein Mann

Familienname und Vorname

Email :

Die Fachstelle Tabakprävention Freiburg respektiert den Datenschutz.

Deshalb werden deine persönlichen Angaben nur im Rahmen dieser Studie verwendet und nicht weiter aufbewahrt.

Ich habe diese Vertraulichkeitsklausel zur Kenntnis genommen.

Envoyer

Fourni par [Google Documents](#)

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)



CENTRE D'INFORMATION POUR LA PREVENTION DU TABAGISME
FACHSTELLE TABAKPRÄVENTION

Route de Beaumont 2 - CP / Postfach 75 - 1709 Fribourg

tél. 026 425 54 10 - fax 026 425 54 01

E-mail: info@cipretfribourg.ch - www.cipretfribourg.ch



LEHRE OHNE TABAK

Hallo !

Wir bitten dich den vorliegenden Fragebogen auszufüllen. Er ist **anonym und vertraulich**.

Sein Ziel ist es, deine Vorstellungen über Tabak und Tabakprävention besser zu verstehen.

Deine Antworten werden vertraulich durch die Universität Freiburg (DSASP) ausgewertet.

Du brauchst ca. 10 Minuten um diesen Fragebogen auszufüllen.

① **Einige Ratschläge und Tipps:**

- ☞ Beantworte die Fragen spontan, und komm nicht auf sie zurück;
- ☞ Es ist für uns extrem wichtig, dass du alle Fragen beantwortest.

Vielen Dank für deine Teilnahme und Unterstützung !

CIPRET FRIBOURG-FREIBURG
FACHSTELLE TABAKPRÄVENTION
Mai 2010

Apprentissage sans tabac 2010

1. Hast du in den letzten 2 Jahren Informationen zum Thema Tabakprävention erhalten?

- Ja
- Nein

2. Kennst du den Wettbewerb "Lehre ohne Tabak"?

- Ja
- Nein (geh direkt zu Frage 10)

3. Wenn JA, dann ist dieser Wettbewerb für dich:

- nur ein Spiel und du hoffst dabei zu gewinnen.
- die Gelegenheit das Rauchen aufzugeben (oder es zu versuchen).
- die richtige Motivation das Rauchen aufzugeben.
- wichtig, denn er steigert dein Ansehen als NichtraucherIn.
- Er bestärkt dich in deiner Entscheidung nicht zu rauchen.
- witzig, wir sind mehrere und machen ihn zusammen.
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

4. Was hältst du von dieser Präventionskampagne?

- Ich finde die Wettbewerbsform interessant.
- Ich mag die Wettbewerbsform nicht.
- Ich finde sie interessant, denn sie richtet sich an NichtraucherInnen.
- Ich finde sie nicht interessant, denn sie richtet sich an NichtraucherInnen.
- Ich finde sie interessant, denn sie bestätigt, dass Nichtrauchen Vorteile bringt.
- Ich finde sie uninteressant, denn ich denke nicht, dass Nichtrauchen Vorteile bringt.

Mehrere Antworten möglich

5. Woher kennst du "Lehre ohne Tabak"?

- aus meinem Freundeskreis
- von Flyern
- durch die LehrerInnen
- durch Präventionsfachleute
- aus der Zeitung
- durch meine Eltern
- durch meineN Lehrmeister/-in
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

6. Durch diese Kampagne konntest du:

- durch den Wettbewerb witzige Momente erleben
- dich mit anderen Jugendlichen über Tabak austauschen
- über den Tabak und seinen Konsum nachdenken
- über dich und deine Vorteile als NichtraucherIn nachdenken
- bei verschiedenen Gelegenheiten auf das Zigarettenrauchen verzichten.
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

7. Nimmst du am Wettbewerb "Lehre ohne Tabak" teil?

- Ja (geh direkt zu Frage 9)
- Nein

8. Wenn NEIN: Ich nehme nicht teil, weil:

- ich solche Wettbewerbe nicht mag.
- ich rauche und nicht aufhören will.
- Sonstiges: _____

9. Hast du schon mal am Wettbewerb teilgenommen?

- Ja, im 2007
- Ja, im 2008
- Ja, im 2009
- Nein, nie

Mehrere Antworten möglich

10. Was denkst du, wie hoch ist der Anteil der 16-jährigen RaucherInnen?

- Weniger als 5%
- 5 bis 10%
- 10 bis 20%
- 20 bis 30%
- 30 bis 40%
- 40 bis 50%
- 50 bis 60%
- 60 bis 70%
- Mehr als 70 %

11. Was denkst du, warum rauchen Jugendliche nicht?

- um gesund/körperlich fit zu bleiben
- für ihr gutes Aussehen (Zähne, Atem, Haut, usw.)
- wegen dem Geruch
- aus Respekt sich und anderen gegenüber (Passivrauchen)
- Sie wurden nicht beeinflusst/verführt.
- Sie haben keine Sorgen oder Probleme.
- aus Angst (Risiken, Kranke im Familienumfeld)
- In ihrem Umfeld raucht niemand.
- um nicht abhängig zu sein
- weil es zu teuer ist
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

12. Was denkst du, warum rauchen Jugendliche?

- weil die anderen es auch tun/Gruppenbeeinflussung
- um zu entstressen/sich zu beruhigen
- um zu vergessen (Schule, Familie, Sorgen, usw.)
- weil sie abhängig sind
- um erwachsen/cool zu wirken
- Vergnügen/Genuss
- Sie fühlen sich selbstsicherer
- um schlank zu werden/schlank zu bleiben/nicht dick zu werden
- Sie suchen ein Gefühl von Freiheit.
- Sie wollen provozieren.
- um sich Zeit für sich zu nehmen
- um sich nicht zu langweilen/Nichtstun vermeiden
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

13. Für dich ist das Tabakrauchen:

- Für Jugendliche gefährlich
- Für alle gefährlich
- In unserem Alter nicht gefährlich

Mehrere Antworten möglich

14. Was denkst du, ist das Konsumieren von ... weniger gefährlich:

- ... Menthol-Zigaretten
- ... Zigaretten aus Tabak und Papier "Bio"/ohne Konservierungsstoffe
- ... Light-Zigaretten
- ... Shisha/Narghileh/Shiloms/Bongs, usw.
- ... Snuff
- ... Snus
- ... selbst gedrehten Zigaretten
- ... Tabak ist immer gefährlich, egal in welcher Form.

Mehrere Antworten möglich

15. Was meinst du, birgt das Konsumieren von Tabak Risiken?

- Ja
- Nein

16. Wenn JA, welches sind für dich die grössten Risiken?

17. Was denkst du, ist Rauchen auch für NichtraucherInnen gefährlich (Passivrauchen)?

- Ja
- Nein
- Weiss nicht

18. Was meinst du, werden Erwachsene, die täglich rauchen, abhängig?

- Ja
- Nein
- Weiss nicht

19. Was meinst du, werden Jugendliche, die täglich rauchen, abhängig?

- Ja
- Nein
- Weiss nicht

20. In wenigen Worten, was denkst du über Tabak?

21. Findest du, dass sich im Laufe der Zeit die Meinung über Tabak:

- positiv verändert hat
- negativ verändert hat
- für dich nicht verändert hat

22. Welche Art von Präventionsinformation interessiert dich am meisten?

- Flyers/Broschüren
- Plakate (in Schulen, in der Stadt, usw.)
- TV-Spots
- Radio
- Internet
- Inputs von Präventionsfachleuten in der Klasse oder am Ausbildungsplatz
- Diskussionen mit Gleichaltrigen, die das Problem kennen
- Spiele oder Wettbewerbe
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

23. Wie stellst du dir deine berufliche Zukunft vor?

- eher positiv
- eher negativ
- Ich will nicht darüber nachdenken, es macht mir Angst.
- Ich weiss nicht.

24. Wie stellst du dir deine private Zukunft (Privatleben) vor?

- eher positiv
- eher negativ
- Ich will nicht darüber nachdenken, es macht mir Angst.
- Ich weiss nicht.

25. Hast du von den gängigen Tabakprodukten schon welche ausprobiert?

- Shisha (Wasserpfeife)
- Snus
- Snuff
- Zigarre/Zigarillo
- Joint/Cannabis
- Bongs
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

26. Wie stehst du zum Tabak?

- Ich bin RaucherIn.
- Ich rauche nicht mehr, habe aber geraucht.
- Ich rauche nicht, habs aber schon mal ausprobiert.
- Ich rauche nicht und habe nie geraucht. (Geh direkt zu Frage 30.)

27. Wie alt warst du, als du das erste Mal eine Zigarette geraucht hast?

28. Du warst RaucherIn, wieso hast du aufgehört? (Geh dann direkt zu Frage 31.)

- Geld/Kosten
- Gesundheit
- Sport
- Wettbewerb/Wette
- Ich wurde mir der Folgen bewusst.
- Information/Prävention
- Freund/Freundin / Kollege/Kollegin
- Aussehen (verfärbte Zähne, schlechter Atem, usw.)
- Eltern
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

29. Wie viele Zigaretten rauchst du durchschnittlich?

- Weniger als 5 pro Woche
- 5 bis 10 pro Woche
- 10 bis 20 pro Woche
- Weniger als 5 pro Tag
- 5 bis 10 pro Tag
- 10 bis 20 pro Tag
- Mehr als 20 pro Tag

30. Wenn du nie geraucht hast, was denkst du, wieso hast du das geschafft?

- In der Familie raucht niemand.
- In meinem Freundeskreis raucht niemand.
- Ekel
- Risikobewusstsein (Gesundheit)
- Kosten (zu teuer)
- Angst vor der Abhängigkeit
- Widerstand gegen die Beeinflussung durch andere
- Kein Interesse
- Sportlich
- Selbstvertrauen
- Sonstiges: _____

Mehrere Antworten möglich

31. Du bist ein:

- Mädchen
- Junge

32. Dein Alter?

33. Welche Ausbildung absolvierst du?

34. In welchem Ausbildungsjahr bist du?

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

35. In welchem Bereich ist die Firma tätig, in der du deine Ausbildung machst?

36. Welchen Beruf hat deine Mutter?

37. Welchen Beruf hat dein Vater?

38. Rauchen deine Eltern?

- Ja, beide
- Ja, mein Vater
- Ja, meine Mutter
- Nein, sie rauchen beide nicht

39. Hast du Anmerkungen oder Ideen, die du uns vorschlagen möchtest? Dieses Feld gehört dir.



Apprentissage sans tabac est organisé par le CIPRET Fribourg en collaboration avec les écoles professionnelles et les entreprises formatrices. Il est financé par le Fonds national de prévention du tabagisme.



Cipretfribourg.ch
Centre d'information pour
la prévention du tabagisme

5000 francs de prix à gagner pour les non-fumeurs!

Tu ne fumes pas. Bravo!
Continue et inscris-toi au concours!



APPRENTISSAGE SANS TABAC

Concours cantonal pour les apprenti-e-s qui ne fument pas et pour celles et ceux qui arrêtent de fumer

5000 Franken zu gewinnen für Nichtraucher!

Die Kampagne Lehre ohne Tabak wird in Zusammenarbeit mit den Berufsschulen und den Lehrbetrieben durch die Fachstelle für Tabakprävention organisiert. Finanziert wird sie durch den Nationalen Tabakpräventionsfonds.



Cipretfribourg.ch
Fachstelle für
Tabakprävention

Du rauchst nicht. Bravo! Bleib dabei und melde dich für den Wettbewerb an!



<<< Anmeldung hier oder per Internet auf unserer Homepage sans-tabac.ch

Design: illustrateur.ch - Photo: Sigrid Ossian/Photo10



LEHRE OHNE TABAK

Ein Wettbewerb für Lernende, die rauchfrei bleiben wollen und solche, die es werden wollen

Concours

APPRENTISSAGE SANS TABAC

>Objectif

Le concours vise la promotion d'une vie sans tabac et motive les apprenti-e-s non-consommateurs de produits de tabac à le rester.

>Le concours est ouvert aux apprenti-e-s

- qui ne fument pas, ou
- qui arrêtent de fumer à l'inscription au concours et qui suivent une formation dans le canton de Fribourg.

>Conditions de participation

- Les apprenti-e-s s'engagent à ne pas fumer au minimum pendant toute la durée du concours. Pas de consommation de tabac sous toutes ses formes (cigarettes, chicha, tabac à priser, etc).
- Ne peuvent participer au tirage au sort que les apprenti-e-s qui confirment par écrit avoir respecté les règles du concours.

>Durée du concours

1er mars au 31 août 2010

>Délai d'inscription

28 février 2010

>Prix: 10 x 500 francs

Les gagnants sont désignés par tirage au sort. Le résultat du concours sera communiqué par courrier à tous les participants en septembre 2010.

La liste des gagnants sera publiée sur notre site sans-tabac.ch

>Parrainage

Si tu motives 2 de tes amis à participer aussi au concours, nous t'offrons 2 billets pour le cinéma (offre valable jusqu'à épuisement du stock)! N'oublie pas de leur préciser d'indiquer tes coordonnées dans la rubrique «Mon inscription a été parrainée par ...»

>Inscription

Par internet sur le site sans-tabac.ch, en remplissant le contrat on-line ou au moyen du contrat détachable ci-joint.

Délai d'inscription: 28 février 2010.

Toute inscription reçoit une confirmation du CIPRET.

>Encouragement

Une petite attention est offerte à chaque participant.



Wettbewerb

LEHRE OHNE TABAK

>Ziel

Der Wettbewerb wirbt für ein Leben ohne Tabak und motiviert Lernende, die keine Tabakwaren konsumieren, dies auch weiterhin zu tun.

>Der Wettbewerb ist offen für Lernende

- die nicht rauchen, oder
- die mit der Anmeldung zum Wettbewerb das Rauchen einstellen und im Kanton Freiburg eine Ausbildung machen.

> Teilnahmebedingungen

- Die Lernenden verpflichten sich, mindestens während der Wettbewerbsdauer nicht zu rauchen.
- Jeglicher Tabakkonsum ist untersagt (Zigaretten, Wasserpfeife, Schnupftabak, usw).
- An der Verlosung teilnehmen können nur Lernende, die schriftlich bestätigt haben, dass sie die Wettbewerbsregeln eingehalten haben.

>Dauer des Wettbewerbs

1. März bis 31. August 2010

>Anmeldefrist

28. Februar 2010

>Preise: 10 x 500 Franken

Die GewinnerInnen werden durch Auslosung bestimmt. Allen Teilnehmenden wird das Wettbewerbsergebnis im September 2010 brieflich mitgeteilt.

Die Liste der GewinnerInnen wird auf der Homepage sans-tabac.ch publiziert.

>Patenschaft

Wenn du zwei deiner Bekannten zum Mitmachen motivierst, schenken wir dir zwei Kinotickets (solange Vorrat)! Vergiss nicht ihnen zu sagen, dass sie unter der Rubrik "Patenschaft" deinen Namen und deine Adresse angeben sollen.

>Anmeldung

Unter sans-tabac.ch den Vertrag online ausfüllen oder mit dem beiliegenden abtrennbaren Vertrag.

Anmeldefrist: 28. Februar 2010.

Alle Anmeldungen werden durch die Fachstelle für Tabakprävention bestätigt.

>Ansporn

Alle Teilnehmenden erhalten eine kleine Aufmerksamkeit.



Contrat

Apprentissage sans tabac

entre:

- l'apprenti-e
- et le Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme, ci-après le CIPRET

Vertrag

Lehre ohne Tabak

zwischen:

- dem/der Lernenden
- und der Fachstelle für Tabakprävention, nachstehend CIPRET genannt

Confidentialité: Le traitement confidentiel des données est assuré dans le respect de la Loi cantonale du 25 novembre 1994 sur la protection des données LPrD et des directives des Ligues de santé du canton de Fribourg.

Vertraulichkeit: Die Personendaten werden gemäss dem kantonalen Gesetz über den Schutz von Personendaten vom 25.11.1994 sowie den Direktiven der Gesundheitsligen des Kantons Freiburg vertraulich behandelt.

Apprenti-e	Lernende/r
Prénom, nom:	Vorname, Name:
Age:	Alter:
Sexe:	Geschlecht:
Rue, numéro:	Strasse, Nr:
NPA – localité:	PLZ – Ort:
No de natel (si non fixe):	Handy Nr. (sonst fix):
E-mail:	E-Mail:
Apprentissage	Berufslehre
Apprentissage de:	Berufslehre als:
Durée de l'apprentissage:	Dauer der Berufslehre:
Je suis actuellement en...	Zurzeit bin ich im...
Mon école professionnelle:	Meine Berufsschule:
Entreprise ou organisation formatrice	Lehrbetrieb oder Ausbildungsinstitution
Nom:	Name:
Rue, numéro:	Strasse, Nr:
NPA – localité:	PLZ – Ort:
No de tél.:	Tel.-Nr.:
Domaine d'activité de l'entreprise:	Tätigkeitsbereich des Lehrbetriebs:
Taille de l'entreprise:	Grösse des Betriebs:
micro (moins de 10 personnes)	mikro (weniger als 10 Personen)
petite (10 à 50 personnes)	klein (10 bis 50 Personen)
moyenne (50 à 250 personnes)	mittel (50 bis 250 Personen)
grande (plus de 250 personnes)	gross (mehr als 250 Personen)
Ton rapport au tabac	Dein Bezug zum Tabak
Je suis non-fumeur-euse	Ich bin NichtraucherIn
J'arrête de fumer et je m'inscris au concours	Ich höre auf zu rauchen und melde mich für den Wettbewerb an

Je parle français Ich spreche deutsch

_____ ans / Jahre

masculin / männlich féminin / weiblich

_____ ans / Jahre

_____ ^{re/e} année d'apprentissage / Lehrjahr

suite au verso... / Fortsetzung Rückseite...

Contrat (suite)

Apprentissage

sans tabac

entre:

- l'apprenti-e
- et le Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme, ci-après le CIPRET

Vertrag (Fortsetzung)

Lehre ohne Tabak

zwischen:

- dem/der Lernenden
- und der Fachstelle für Tabakprävention, nachstehend CIPRET genannt

Ton rapport au tabac (suite)	Dein Bezug zum Tabak (Fortsetzung)
Avant l'inscription au concours, je fumais...	Vor der Einschreibung zum Wettbewerb rauchte ich...
...moins d'une fois par mois	...weniger als einmal im Monat
...au moins une fois par mois	...mindestens einmal im Monat
...au moins une fois par semaine	...mindestens einmal die Woche
...chaque jour	...jeden Tag
Dans ton entreprise:	In deinem Lehrbetrieb:
on a le droit de fumer partout	ist das Rauchen überall erlaubt
on peut seulement fumer dehors	kann man nur draussen rauchen
il y a des espaces fumeurs à l'intérieur	gibt es drinnen Raucherzonen

env. / ca. _____ cigarettes / Zigaretten

Durée du contrat: Le contrat est valable pour 6 mois, du 1er mars 2010 au 31 août 2010.

Conditions de participation:

L'apprenti-e s'engage à ne pas fumer durant toute la durée du contrat. Il/elle est tenu-e d'informer par écrit le CIPRET en cas de non-respect des règles, ce qui dissout le contrat. Le respect des règles du concours est confirmé par l'apprenti-e une fois durant la période du concours, sur demande du CIPRET.

Vertragsdauer: Der Vertrag gilt für 6 Monate, vom 1. März 2010 bis zum 31. August 2010.

Vertragsbedingungen:

Der/die Lernende verpflichtet sich, während der Vertragszeit nicht zu rauchen. Einen Verstoß gegen die Bedingungen muss er/sie der Fachstelle für Tabakprävention schriftlich mitteilen. Danach gilt der Vertrag als aufgelöst. Die Einhaltung der Wettbewerbsregeln muss der/die Lernende ein Mal, während der Dauer des Wettbewerbs, auf Anfrage des CIPRET, bestätigen.

Est-ce que ton inscription a été parrainée par quelqu'un?	Wurde deine Anmeldung von jemandem unterstützt?
Prénom, nom:	Vorname, Name:
Rue, numéro:	Strasse, Nr:
NPA – localité:	PLZ – Ort:

non / nein oui, par: / ja, durch:

L'apprenti-e:	Der/die Lernende:
Lieu, date:	Ort, Datum:
Signature:	Unterschrift:

Le contrat signé est à **envoyer jusqu'au 28 février 2010 au CIPRET.** Il sera renvoyé à l'apprenti-e.

Der unterschriebene Vertrag ist **bis am 28. Februar 2010 dem CIPRET zuzustellen.** Er wird dem/der Lernenden zurückgeschickt.

Adresse: **CIPRET Fribourg/Freiburg**
Route de Beaumont 2
Case postale 75
1709 Fribourg